

Urgences

Médecins de garde

Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

Infirmières de garde

Veuillez appeler votre cabinet habituel.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde sur le secteur Acigné, Cesson et Thorigné, composer le 02 99 83 13 50 ou le 02 99 37 68 13.

Vétérinaires de garde

- 16 novembre Dr NEVO	02 99 41 40 24
- 23 novembre Dr DEVAUX	02 99 54 46 48
- 30 novembre Dr DUBOIS	02 99 54 46 58

Ambulances

Ambulances Sévigné 02 99 86 06 96

Numéros utiles

CENTRE ANTI-POISONS	02 99 59 22 22
Cie DES EAUX (urgence) Eau et assainissement	0 811 904 904
INFO SOCIAL EN LIGNE	0 810 20 35 35
LUEUR D'ESPOIR	02 99 83 65 28
POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ SERVICE D'URGENCE (ouvert 24h/24)	08 25 74 35 50 02 99 25 52 49
GENDARMERIE	02 99 83 14 90
POLICE MUNICIPALE	02 99 83 52 14
	06 09 35 73 92
POMPIERS	18
SAMU 35	15
URGENCE sans abri	115

Etat civil

du samedi 18 au vendredi 31 octobre

■ Naissances

- Tony BUTAULT né le 16 septembre
- Aubin MAIGUENÉ né le 18 septembre
- Léo RENAULT- -THAI VAN né le 29 septembre
- Maëva et Quentin JAN nés le 30 septembre

■ Décès

- LE PAGE Dominique, 45 ans
- DELAUNAY Jean, 83 ans
- VIEL Emile, 88 ans
- MAIGNANT Guy, 74 ans
- DEROCHE Yvonne, veuve LETEMPLIER, 89 ans
- BOURDAIS René, 78 ans

MAIRIE/HORAIRES

Lundi: 8h30 - 12h/13h - 18h

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h/13h - 17h15

Vendredi: 8h30 - 16h (journée continue)
Samedi: 9h30 - 12h (permanence Etat Civil)
Tél. 02 99 83 52 00 - Télécopie. 02 99 83 46 63
Courriel: mairie@ville-cesson-sevigne.fr

www.cesson-sevigne.eu

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire, Michel Bihan

Le maire, Michel Bihan, reçoit les Cessonnais sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h. Tél : 02 99 83 52 02.

Les élus

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans la salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

- Jusqu'au 16 novembre Michel BIHAN
 - Du 17 au 23 novembre Claudine DAVID

- Du 24 au 30 novembre Anne-Marie HERBLIN

- Du 1er au 7 décembre Alain THOMAS

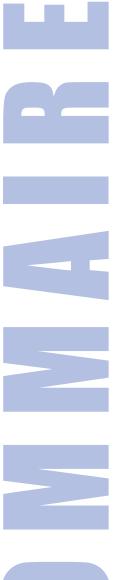
CONTACTEZ VOS ELUS

- M. le maire : michel.bihan@ville-cesson-sevigne.fr
- 1° adjoint **développement durable**, **environnement et infrastructures** : <u>claude.gerard@ville-cesson-sevigne.fr</u>
- 2ème adjointe **action sociale et solidarités** : anne-marie.herblin@ville-cesson-sevigne.fr
- 3^{ème} adjoint **culture et patrimoine** : christian.anneix@ville-cesson-sevigne.fr
- 4^{ème} adjointe éducation, jeunesse, vie citoyenne : claudine.david@ville-cesson-sevigne.fr
- -5^{ème} adjoint **intercommunalité, relations avec Rennes Métropole** : <u>alain.thomas@ville-cesson-sevigne.fr</u>
- 6^{time} adjointe **finances, budget, économie solidaire** : marie-therese.taupin@ville-cesson-sevigne.fr
- 7^{ème} adjoint **urbanisme**, **habitat** : daniel.monnier@ville-cesson-sevigne.fr
- 8^{time} adjointe **communication, jumelages, nouvelles technologies**: sylvie.marie@ville-cesson-sevigne.fr
- 9ème adjoint sports, loisirs : raymond.trichard@ville-cesson-sevigne.fr

Déchèterie

Lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (fermée le jeudi après-midi)

Tél.: 0 800 01 14 31 (appel gratuit)





Dates à retenir	4
Edito	5
Le point sur	6
Le conseil municipal	10
La Mairie vous informe	12
La quinzaine en images	34
Page de l'opposition	37
Cinéma	39
Animations culturelles	40
La vie associative	43
OCC	48
Petites annonces	51

Rédaction Diffusion Publicité :

Tirage: 7 900 exemplaires

Directeur de la publication : Michel Bihan

Elue référente : Sylvie Marie-Scipion - Adjointe à la communication,

aux nouvelles technologies et aux partenariats

Imprimerie : René Le Galliard - Tél. : 02 99 83 16 28

Distribution: DQP - Tél: 02 99 62 46 74

Couverture : Gérald Engler - Photo-club de Cesson-Sévigné Parution bi-mensuelle CIM au N°: 1 € - Abonnement : 38,45 €

Vente uniquement à la Mairie.

Remise des documents à la Mairie :

Mairie de Cesson-Sévigné 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 35517 CESSON-SÉVIGNÉ CEDEX

Pour le CIM du 1^{er} décembre : le jeudi 20 novembre avant 12h. Pour le CIM du 15 décembre : le jeudi 4 décembre avant 12h.

Pour faciliter le travail de la rédaction et pour éviter à celle-ci de commettre des erreurs de transcription, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir vos articles sous forme dactylographiée ou mieux encore, par courriel: service-communication@ville-cesson-sevigne.fr Merci.

Vos contacts:

Nathalie Coldefy-Vigouroux, Rébecca Natur, chargées de communication de la Ville de Cesson-Sévigné service-communication@ville-cesson-sevigne.fr 02 99 83 52 00 - poste 261.

Dates à retenir

Pour connaître l'info municipale en continu, connectez-vous sur le site : www.cesson-sevigne.eu

NOVEMBRE

- Vendredi 14 : réunion de quartier avec les élus de la majorité pour les habitants des secteurs de La Lande Bouhard, de la rue du Parc et du Vaux-Pâtis Tatelin. 19h, grande salle du centre de loisirs.
- Dimanche 16 : **loto de l'UCA**, au Carré Sévigné. Infos : 02 99 83 28 16.
- Lundi 17 : réunion publique sur le plan vélos - pistes cyclables à 19h, ouverte à tous Auditorium, centre culturel. Org. : mairie.
- Du lundi 17 au samedi 22 :
 Semaine de la solidarité internationale sur le thème de la faim dans le monde.
 Projections de films et débat.
 Org. : collectif d'associations humanitaires.

Infos: 02 99 83 34 24 ou 02 99 83 44 93.

- Samedi 22 : **animation musicale** (élèves et professeurs de l'école), dans le hall du centre culturel dès 14h. Org. : école de musique. Infos : 02 99 83 52 22.
- Jusqu'au samedi 22 : **exposition** le roi Arthur, hall du centre culturel. Entrée libre.
- Samedi 22 et dimanche
 23 : concours en salle
 de tir à l'arc, qualificatif des championnats de Bretagne et de France 2009, salle
 Beausoleil. Entrée libre.
 Org. : OCC Tir à l'arc.
- Dès le 23 : nombreuses animations dans la ville au profit du Téléthon.
- Jeudi 27 et vendredi 28 : **marché de Noël** à la résidence des personnes âgées Beausoleil, rue de la Barrière. Entrée libre et gratuite.
- Vendredi 28 et samedi 29 :
 collecte nationale des

banques alimentaires. Centre commerciaux.

• Dimanche 30 : bourse puériculture, vêtements enfants et jouets, dans la halle des sports du lycée Sévigné, de 9h à 17h. Org. : UPCC. Infos : 06 06 99 97 41 ou 06 30 53 69 20.

DECEMBRE

- Du 28 novembre au 17 décembre : exposition « Souvenir de Cesson... la carte postale à Cesson-Sévigné ». Hall du centre culturel. Org. : Cesson Mémoire et patrimoine.
- Samedi 6 et dimanche 7 : marché de Noël, salle des tennis municipaux.
 Org. : Comité de Jumelage Waltrop.

Pour vos insertions publicitaires dans le CIM

Contactez la mairie : Service des Finances Tél. : 02 99 83 52 08

Solidarité et justice sociale sont des valeurs fortes qui fondent et orientent nos choix politiques.

De fait, l'action sociale est au cœur de toutes les questions qu'a à traiter le conseil municipal ; qu'il s'agisse du domaine associatif, culturel, sportif, urbanistique, de l'élaboration du budget autant que de la politique de communication.

Les six premiers mois de la mandature nous ont été nécessaires pour **observer, rencontrer, évaluer** faire un état des lieux de l'existant.



Les besoins sont criants:

- Besoin de logements sociaux
- Besoin de créer une réelle accessibilité de la ville pour les personnes handicapées ou les personnes âgées et de fait pour tous
- Besoin de soutien, d'orientation et d'aide à la recherche d'emploi, à la réinsertion professionnelle
- Besoin d'accompagnement, d'aménagements ou de création de lieux de vie pour les personnes âgées
- Besoin de reconnaissance et de soutien aux associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité et du social

Nombreux sont celles et ceux auxquels nous nous devons d'être attentifs, auprès desquels nous devons êtres présents et actifs.

Travailleurs ou retraités aux revenus modestes, jeunes couples, familles en difficultés, personnes surendettées, demandeurs d'asile...

Cette énumération n'est pas exhaustive. La précarité, les accidents de la vie, le handicap font partie des réalités qui s'imposent à nous et exigent de notre part attention et respect.

Il nous faut savoir écouter ce que disent les personnes, étudier et travailler avec sérieux chaque demande, nous montrer créatifs pour imaginer et mettre en œuvre de nouvelles formes d'actions.

L'action sociale consiste à se mettre au service de celles et de ceux qui, à un moment ou l'autre de leur vie, ont besoin d'être épaulés, en essayant **de faire au mieux tout en gardant à l'esprit que ce n'est pas suffisant, en évitant le redoutable écueil de l'assistanat.** Etre, en tant qu'élue municipale, au service de l'autre tout en lui permettant de garder sa dignité

Dans le domaine des solidarités, il nous faut de l'ambition dans nos actions.

Il ne suffit pas de trouver inacceptable que certains, de plus en plus nombreux, soient en grande difficulté ou connaissent la précarité et d'exprimer de la compassion à leur égard, en tant qu'élus, face à la souffrance, à l'isolement, au repli social, à l'exclusion, nous devons nous mobiliser.

La résignation, de notre part, ne serait pas admissible.

Cesson-Sévigné, plus que jamais, se doit d'être une ville pour tous!

Anne Marie Herblin Adjointe au maire déléguée à l'action sociale

Le point sur...

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Plus de 200 ans

Créés en 1953 et jusqu'en 1986,

les bureaux d'aide sociale

(BAS) ont prolongé les missions

des Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance, créés

respectivement par des lois de

C'est en 1986 (lois de décentralisation) que les bureaux

d'aide sociale deviennent Centres

Communaux d'Action Sociale.

d'histoire

1796 et 1823.

Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent à présent comme un outil politique incontournable de l'action sociale et médico-sociale locale. Les actions du CCAS sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer.

Présentation

Le CCAS de Cesson-Sévigné gère les établissements médico-sociaux :

- la résidence d'Automne, foyer accueillant des personnes âgées dans 65 logements indépendants avec repas, soins et animations;
- la résidence Beausoleil (EPHAD), établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes dans 60 appartements;
- la résidence de la Fresnerie, hébergement temporaire proposant 11 studios.

L'accueil en mairie de Cesson-Sévigné est assuré par Gisèle Barré dont les activités principales concernent l'aide sociale légale et facultative.

L'aide sociale légale comprend :

- l'instruction des dossiers de demandes de prestations aux personnes âgées et/ou handicapées (aide ménagère, frais de repas, carte d'invalidité, frais d'hébergement, APA...);
- un rôle de conseil:
- les liens et le travail avec le CDAS;
- la participation aux commissions DAS35;
- les relations avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'aide facultative (selon les ressources des personnes) consiste en :

- la constitution de dossiers pour la gratuité des transports (carte Korrigo), en relation avec Rennes Métropole;
- la carte d'accès à l'Epicerie sociale, les bons alimentaires, les bons d'essence, les tickets piscine à prix préférentiel, l'adhésion gratuite à la médiathèque;
- l'aide financière d'urgence (remboursable ou non);
- la gestion des dossiers concernant les tarifs dégressif (plus de 300 familles à Cesson-Sévigné) pour la cantine, le centre aéré, les études du soir dans les écoles élémentaires, les séjours de vacances, les écoles municipales d'art;
- le logement social : demande et constitution de dossiers en mairie sachant qu'il y avait plus de 2500 demandeurs pour un logement à Cesson en mars 2008 (en comparaison, il y en a 2907 à Chantepie, 2642 à St-Grégoire et 7479 à Rennes).
 Le CCAS organise également l'accueil des gens du voyage.

Le CCAS a mission d'accueil d'urgence et d'orientation.

Les personnes venant au centre communal d'action sociale, quelle que soit la nature de leur demande, souhaitent être reconnues en tant que personne singulière formulant une demande spécifique. Il s'agit en retour de marquer, par un accueil de qualité, un respect dû à la personne, de créer un espace privilégié de dialogue et de confiance, tout en garantissant la discrétion que la personne est en droit d'attendre (l'accueillante est tenue au secret professionnel).



Le CCAS, en tant qu'établissement public, est l'expression de la **volonté politique communale**. Il a une mission polyvalente et transversale en matière d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des personnes vers les différentes administrations et institutions du secteur. Dans un souci d'explication, de cheminement, les partenaires sociaux du CCAS sont institutionnels et associatifs : le CDAS, la CPAM, Rennes Métropole, les bailleurs sociaux, les maisons de retraite, la DAS, l'Epicerie sociale,

Vestiaire Cesson-Solidarités, l'ADMR... « Le contexte économique actuel étant très difficile, le nombre des demandes augmente : familles séparées, difficultés financières, personnes handicapées, personnes âgées ou jeunes. Les besoins sont bien réels et notre volonté politique est celle d'une vraie solidarité », souligne Anne-Marie Herblin, l'adjointe au maire chargée des affaires sociales et des solidarités.

Gisèle Barrée et Anne-Marie Herblin se tiennent à la disposition des administrés. Il est cependant souhaitable de prendre rendez-vous avec elles à la mairie afin de convenir d'un jour et d'une heure de rencontre. Contact au 02 99 83 52 33.

La composition du conseil d'administration du CCAS de Cesson-Sévigné

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes nommées par le maire.

La parité apporte au C.C.A.S. une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité, la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qualifiés.

Président : Michel Bihan, maire **Vice-présidente :** Anne-Marie Herblin

Pour la majorité : Karima Bezza, Christiane Piot, Odile Renault, Michel Avril,

Michel Lozac'hmeur.

Pour l'opposition : Chantal Cabarbaye, Françoise Gobaille

Les membres élus par le conseil municipal le sont pour toute la durée du mandat municipal. Huit autres membres sont nommés par le maire, choisis parmi des associations assurant des actions de prévention, de développement social ou de solidarité. Au nombre des membres nommés doivent figurer :

- un représentant des associations familiales (UDAF);
- un représentant de personnes handicapées (ADAPEI et Handicap service 35);
- un représentant d'associations œuvrant contre l'exclusion (Action emploi Cesson) et pour les personnes âgées (ADMR).



- Marie-Pierre Conan (UDAF 35)
- Jocelyne Le Bris (Handicap service 35)
- Raymonde Billaud, présidente de l'Epicerie sociale
- Michelle Kiintz-Tailleur d'Action Emploi Cesson

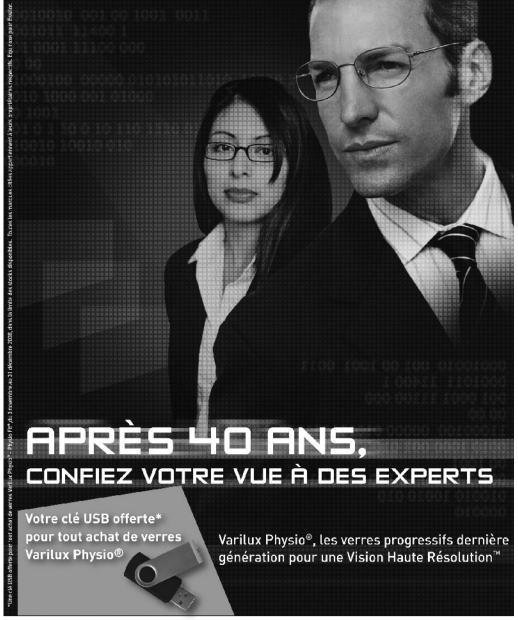


- Bertrand Gillart (ADAPEI 35)
- Annick Bertin, présidente de l'ADMR
- Juliette Deniel de Cesson-Solidarités
- Edgar Blot de la Mutualité sociale agricole.





Bruno Thieullet l'Opticien 8, place de l'église - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ **Tél. : 02 99 83 94 96**









Le conseil municipal

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

- Du rapport d'activité de Rennes Métropole de l'année 2007 ;
- De la réunion de travail du Conseil municipal le mercredi 19 novembre à 18h30 concernant la présentation du SCOT du Pays de Rennes par Rennes Métropole;
- De la phase de concertation en cours concernant le tracé de la ligne b du métro;
- Des DIA présentées en mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

Deux questions orales sont posées :

- Michel DEROUSSEN, Conseiller municipal du groupe d'opposition du centre et de la droite, pose une question relative au retard de la mise en service du boulodrome et demande si ce dernier servira toujours de salle polyvalente. M. le Maire répond que cette infrastructure ne sera pas destinée exclusivement à la pratique des jeux de boules, qu'il y avait eu du retard dans les travaux mais que ceux-ci ont été réceptionnés. L'activité du boulodrome démarrera courant novembre.
- Mme Annie LECUE, Conseillère municipale du groupe d'opposition du centre et de la droite, pose la question sur les raisons pour lesquelles l'arrêt de publication dans le CIM des permis de construire et des demandes de travaux est toujours maintenu. M. le Maire répond que c'est un choix, pour des questions de place et qu'il n'y a pas eu de demandes sur ce point, émanant des administrés.
- M^{me} Marie Scipion, Adjointe à la communication, aux relations internationales et aux nouvelles technologies, ajoute que du point du droit au respect de la vie privée, dans les supports d'édition et des publications (Droit de l'information), la municipalité applique simplement la loi. Publier l'adresse des domiciles des personnes qui font des travaux relève de la vie privée. Il est interdit de donner des informations nominatives et

patrimoniales sans l'accord écrit des personnes concernées.

L'accès aux informations administratives à un tiers qui en ferait la demande écrite à Monsieur Le Maire est toujours possible (en savoir plus : p.13).

LE CONSEIL MUNICIPAL A ENSUITE PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- 1- DONNE UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE (8 abstentions) sur le Plan Régional pour la Qualité de l'Air. (PRQA).
- **2- VOTE A L'UNANIMITE** le renouvellement des conventions avec la société SFR relative à l'implantation de deux relais de radiotéléphonie sur le château d'eau du Roquet et à l'église St-Martin pour une indemnité annuelle respective de 5.945 € et 7.900 €.
- 3- DECERNE ACTE du bilan d'activité du service Jeunesse de l'année 2007-2008 et DONNE A L'UNANIMITE (8 Conseillers ne prennent pas part au vote) un avis favorable pour renforcer l'encadrement à l'Etournel en recrutant un stagiaire de l'IUT, pour réaménager les horaires d'ouverture de l'Escale et de solliciter Cesson Vacances Nature en vue d'étudier avec eux un partenariat sur les camps vacances.
- **4- VOTE A L'UNANIMITE** la passation d'un contrat à titre précaire et révocable d'un an du 16/11/2008 au 15/11/2009, renouvelable une année supplémentaire si nécessaire, auprès du Conseil général pour la Circonscription Départementale d'Action Sociale (C.D.A.S) pour un loyer annuel de 85.098 €.
- 5- DONNE UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE (8 abstentions) à la modification de statuts de Rennes Métropole afin de les adapter au dispositif des recensements complémentaires des communes.
- **6- ADOPTE A L'UNANIMITE** l'autorisation au Maire pour signer au nom et pour le compte de la commune les actes de vente relatifs à la cession de terrains à la SCCV Beausoleil (extension du Centre Commercial)

et à la SECIB 10/12 rue de Rennes après désaffectation et déclassement du domaine privé communal.

- **7- VOTE A L'UNANIMITE** une subvention exceptionnelle de 1.000 € pris sur l'enveloppe du Maire en faveur de l'association Cesson Solidarités pour l'organisation de manifestations dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale.
- **8- VOTE A L'UNANIMITE** une subvention exceptionnelle de 7.600 € au Comité de jumelage Cesson /Waltrop dans le cadre de l'organisation de la 11 ème édition des marchés de Noël qui se déroulera du 5 au 8 décembre.
- **9- VOTE A L'UNANIMITE** les créations et transformations de postes concernant le personnel communal.
- 10- ACCEPTE A L'UNANIMITE l'installation du siège de la délégation départementale du CNAS (Comité National d'Action Sociale) à

Cesson-Sévigné et **AUTORISE M. le Maire** à signer la convention de partenariat avec le CNAS.

- **11- ACCORDE A L'UNANIMITE** une indemnité annuelle de conseil à M. le Trésorier Principal de la commune sur la base d'un taux de 100% soit 2.350,78 € pour l'année 2008.
- **12- APPROUVE A L'UNANIMITE** l'avenant n°6 relatif à l'exercice de la compétence « collecte, collectes sélectives déchèteries » passées entre Rennes Métropole et la Ville de Cesson Sévigné ».
- **13- VOTE A l'UNANIMITE** des décisions modificatives :

sur le budget principal concernant l'expérimentation de vélos électriques pour deux services municipaux (1.528 € TTC). Les autres décisions concernent les services techniques, les finances ainsi que le budget de l'assainissement. Total 49.544,70 € en dépenses et recettes ;

Prochain conseil municipal le mercredi 26 novembre à 19h.



La mairie vous informe

TELETHON 2008

Dimanche 23 Novembre : Randonnée pédestre (CVN) de 9h30 à 12h départ de la Touche Ablin

Dimanche 30 Novembre : Bourse aux jouets – Des assistantes maternelles bénévoles ont un stand dont les fonds seront entièrement reversés au Téléthon

Mercredi 3 Décembre : Accueil à 18h devant le parvis de l'église d'un relais de course à pied reliant la Bretagne à l'Auvergne



Vendredi 5 Décembre

De 16h30 à 19h Grand goûter avec des activités (salle 1 du centre de loisirs)

TÉLÉTHON

- Vente de crêpes, gâteaux et boissons
- Initiation au cirque (de 4 à 16 ans)
- Activités manuelles (origami, scoubidou, guirlande géante,...)
- Jeux de société en anglais (Monopoly, qui est-ce ?, ...)
- Atelier confiseries de Noël
- A partir de 19h vente de galettes saucisses

Samedi 6 Décembre

- De 9h à 13h Stand sur le marché avec animations
 - Vente de produits manufacturés (décorations de Noël, patchwork, confitures, confiseries, etc....)
 - Vente de portes-clés et ballons Téléthon
 - Animations: Chants marins, danses bretonnes et danses anciennes
 - Lâcher de ballons à 12h30 devant le centre culturel
- De 15h à 18h : Thé dansant Salle annexe du Cosec avec vente de crêpes et boissons
- De 13h30 à 18h30 : Escalade (ouvert à tous) dans la Halle des sports du lycée Sévigné Activités manuelles dans la Halle des sports du lycée Sévigné
- De 14h30 à 15h30 : Séance de Step dans la Halle des sports du lycée Sévigné (débutants et confirmés)
- De 14h à 17h : Stand sur le marché de Noël vente de produits manufacturés
- 18h30 : Théâtre « l'Ecole de la Médisance » de R.B. Sheridan (route de Paris)
- 20h30 : Cinéma, La recette de la séance sera au profit du Téléthon.







Droit de l'information & respect de la vie privée

A plusieurs reprises, le groupe de l'opposition du centre et de la droite revient sur les raisons qui nous ont conduit à retirer du CIM la diffusion des informations portant sur les permis de construire. Une explication détaillée avait été apportée en page 10 du n° 643 du CIM daté du 1° juin. Notre réponse est claire : nous nous conformons tout simplement à la loi. D'un côté le cadre légal du code de l'urbanisme et de l'autre côté de droit de l'information.



Voici donc ce que prévoit la loi :

L'affichage du permis ou de la déclaration préalable de travaux doit être effectué dans les conditions prévues par les articles R.424-15, A.424-15 à A.424-19 du code de l'urbanisme qui relève du Droit des sols.

Ces articles prévoient d'une part :

- un panneau d'informations, de format rectangulaire et aux dimensions supérieures à 80 centimètres.
- **l'installation de panneau d'affichage** de telle sorte que les renseignements qu'il contient demeurent lisibles depuis la voie publique ou depuis des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

D'autre part,

 l'obligation du Maire de communiquer les pièces administratives à un administré tiers qui en formule explicitement la demande doit être préservée. Cela est toujours possible en prenant rendez-vous au service de l'urbanisme.

Mais préserver l'accès aux informations administratives à un tiers qui en fait la demande ne veut pas dire diffusion des informations en dehors du cadre prévu par la loi ni s'exonérer du droit au respect de la vie privée.

La publication par voie de presse, ici le CIM, des demandes et autorisations de travaux fait intervenir un autre **levier juridique**, celui du droit au respect de la vie privée dans le domaine de l'édition et des publications (Droit de l'information).

Les règles éditoriales stipulent clairement que la diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose **une autorisation écrite des personnes concernées**. Il en est d'ailleurs de même pour la publication des naissances et des mariages. Publier l'adresse des domiciles des personnes et fournir la description des travaux relève bien de la **vie privée**.

En matière d'édition, les tribunaux rappellent constamment que toute personne est « fondée à obtenir la protection de sa vie privée en fixant elle-même les limites de ce qui peut en être publié ». C'est la personne concernée qui donne l'autorisation. Cela va de même pour les informations diffusées sur le site internet.

L'ensemble de ces aspects seront prochainement abordés au moment de la refonte du site internet au sein de la commission communication.

Notre municipalité a placé au cœur de sa campagne « l'éducation à la citoyenneté et plus largement la vie citoyenne ». Nous souhaitons donc développer l'esprit de « responsabilité citoyenne » en commençant par respecter la loi et en développant des liens avec les habitants notamment en incitant les Cessonnais et Cessonnaises à venir en mairie – chez eux – nos services leur sont ouverts.

Sylvie Marie Scipion

Adjointe à la communication, aux relations internationales et aux nouvelles technologies

Elus de Cesson-Sévigné et Chantepie : 2^{ème} rencontre

Le 22 octobre, les élus de Cesson-Sévigné ont accueilli leurs homologues de Chantepie pour une deuxième réunion de travail sur plusieurs dossiers communs.

Echanges et concertation sur différents sujets tels que :



La déviation de la RD n°86, route de Chantepie

Tous les dossiers d'aménagement concernant Cesson-Sévigné et Chantepie sont liés, c'est le cas, par exemple, pour la zone communautaire de la Touche Aury. Pour la développer, il faut des voies d'accès. « Un programme de travaux est prévu par le Conseil général mais il faut dégager les crédits pour ça. Nous souhaiterions que cela soit fait en 2009 », précise le maire, Michel Bihan. L'ancienne route devra être réaménagée et adaptée aux modes dits doux (pistes cyclables) afin de permettre les déplacements pour le loisir mais aussi pour le travail et éviter ainsi la rocade pour plus de sécurité et d'agrément.

La ZA de la Petite Touche Aury

« Nous souhaiterions y implanter également des activités commerciales et artisanales. » Une ligne de bus est désirée par les usagers, du rond-point de Cucé jusqu'au village des collectivités (à Thorigné) en passant par la Touche Aury, la Ménouriais, la halte ferroviaire, le lycée Sévigné, le collège, Bourgchevreuil et le lycée Saint-Etienne. Un échange est d'ailleurs prévu en décembre avec le service compétent de Rennes Métropole. Et le maire d'ajouter : « Nous aurons, sur ces derniers points, position commune avec Chantepie. Un courrier commun sera adressé à Rennes Métropole et au Conseil général afin que ces dossiers soient pris en compte efficacement. »

La ZI Sud-Est

L'agrandissement récent du rond-point de Bray a soulagé le trafic routier aux heures de pointe mais il reste encore du travail concernant les modes de déplacement doux. « Des pistes cyclables sont à envisager au sein même de la Zl. Il y aura un travail à effectuer, notamment avec le Syndicat intercommunal de la Zl Sud-Est. » Les élus prendont également contact rapidement avec leurs homologues rennais pour parler de l'avenir économique de la zone et de son extension, notamment sur le Chêne Morand tout en préservant le bâti existant. « Cette extension sera classée communautaire. Il faudra

donc travailler avec Rennes Métropole mais aussi d'autres partenaires comme Activ'Est qui pourra nous accompagner, nous conseiller dans le plan de déplacement urbain et le plan de déplacement des entreprises. »

Cucé

Les élus cantepiens ont ouvert une discussion sur la zone de Cucé représentant 45 hectares de terrains. Ils souhaiteraient une modification des limites communales. « Nous les avons écoutés avec beaucoup d'attention sans prendre de décision. » Les deux communes n'appartiennent pas au même canton. Il faut donc l'accord de chaque conseil municipal et également l'avis émis par le Conseil d'Etat. « Le château est inscrit au patrimoine des bâtiment de France avec un périmètre de protection de 500 mètres... La discussion reste cependant ouverte. »

Les Personnes âgées et désorientées

La population évolue et vieillit aussi, comptant de plus en plus de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. « Un établissement médico-social spécialisé commun a été évoqué. Une étude des besoins devra être réalisée, en lien avec l'association Clic Alli'âge, sachant qu'une réflexion a déjà été entamée avec Thorigné Fouillard et Acigné... Le besoin se fait réellement ressentir dans l'Est de l'agglomération. »

Culture

Les élus envisagent des échanges portant sur des actions et des projets culturels.

Une nouvelle réunion aura lieu le 21 janvier 2009 à Chantepie, pour le suivi des différents dossiers.

Plan vélos et pistes cyclables : réunion publique, le 17 novembre



La municipalité organise une réunion publique, ouverte à tous, sur les déplacements à vélo et les pistes cyclables dans la ville de Cesson-Sévigné, le lundi 17 novembre à 19h, dans l'auditorium du centre culturel.

A l'issue de la réunion publique il sera fait un appel à volontaires en vue de la création d'une commission extramunicipale qui examinera les projets d'améliorations des déplacements à vélo dans la ville.

Banque alimentaire : collecte annuelle les 28 et 29 novembre

La Banque Alimentaire de Rennes organise, les **vendredi 28 et le samedi 29 novembre**, la collecte annuelle de denrées alimentaires et de produits de première nécessité dans les galeries marchandes des magasins d'alimentation de Cesson-Sévigné (Champion à Bourgchevreuil - G20 à Beausoleil et Carrefour).

La Banque Alimentaire de Rennes (fait partie du réseau des Banques Alimentaires françaises et européennes cosignataires de « La Charte des Banques Alimentaires Européennes ») fonde son action sur les valeurs du don et du partage, sans a priori idéologique ou culturel. Il s'agit d'une **démarche de solidarité** au service des personnes démunies qui vise à leur apporter, en premier lieu, une alimentation de qualité, mais aussi, les moyens qui peuvent leur être utiles pour sortir de cette situation de précarité, comme l'accompagnement individualisé, l'aide à des projets de réinsertion.

Les banques alimentaires ne remettent pas directement aux personnes concernées les denrées et produits qu'elles collectent mais les fournissent - dans le cadre de conventions de partenariat qui traduisent ces objectifs et constituent un engagement réciproque et à long terme - à des associations, CCAS (centres communaux d'action sociale), centres d'accueil, épiceries sociales.

Distribuées toute l'année les denrées sont stockées à Pacé par la Banque Alimentaire de Rennes dans des conditions d'hygiène et de sécurité rigoureuses.

Pour assurer la prochaine collecte des 28 & 29 novembre, la Banque Alimentaire, essentiellement animée par des bénévoles, recherche des personnes disponibles pendant deux heures, l'un des deux jours. **Contact au 02 99 83 10 33 (pour Cesson) ou au 02 23 35 17 30**.

Avis d'enquête publique

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sera ouverte sur le projet de modification par la Société Guy Dauphin Environnement de la **plate-forme de recyclage de sous-produits métalliques et de déchets industriel**s banals et assimilés situé à Cesson-Sévigné, ZI Sud-Est, 21 rue de Bray.

Le dossier sera disponible à la mairie de Cesson-Sévigné pendant un mois, à partir du **lundi 24 novembre 2008 jusqu'au vendredi 26 décembre 2008** aux heures habituelles d'ouverture (lundi : 8h30-12h et 13h-18h ; du mardi au jeudi : 8h30-12h et 13h-17h15 ; vendredi de 8h30à 16h en continu).

M. Jean Noirel, commissaire enquêteur sera présent et recevra les observations du public :

- Lundi 24 novembre de 8h30 à 11h.
- Vendredi 2 décembre de 9h à 12h.
- Vendredi 12 décembre de 9h à 12h.
- leudi 18 décembre de 14h à 17h.
- Vendredi 26 décembre de 13h à 16h.

Des CM2 de Notre Dame ont rencontré le maire et les élus



le bureau du maire a donné lieu à plusieurs échanges avec les élèves.

Après avoir accueilli des élèves des écoles publiques élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil, le maire et plusieurs élus ont reçu, le 22 octobre dernier, les CM2 de la classe d'Armelle Berhault de l'école privée Notre Dame. Cette action entre dans le cadre de la sensibilisation à la citoyenneté souhaitée par la nouvelle municipalité. Sous la conduite de Michel Bihan, une vingtaine d'enfants et quelques parents ont visité la salle des mariages, le bureau du maire puis la salle du Conseil où ils ont pu s'installer à la place des élus. Plusieurs questions, préparées avec le

professeur, ont été posées : le rôle du maire, de ses adjoints et conseillers municipaux, les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions ou sur la vie quotidienne. « Nous reprendrons ensuite ce travail en classe pour le restituer sous forme d'affiches. Cette initiative est intéressante car les jeunes sont l'avenir de la commune ». La 2ème classe de CM2 de Notre Dame sera, quant à elle, accueillie en fin d'année scolaire.

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS:

- Salle de bains
 - Placards
- Parquet Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08 Portable 06 89 30 80 00 Fax. 02 99 83 79 02



Semaine de la Solidarité Internationale





La fin de la faim

Utopie? Objectif atteignable?



Soirée films 2 documentaires

20h30 Cinéma Le Sévigné

"Les maux de la faim" (2003) - Jihan El TARHI

"La faim des paysans : Chronique d'une ruine programmée" (2007) - C. FONQUERNIE & B. PORTIER

20h30 Table-ronde & débat

Centre Culturel Auditorium (entrée libre)

"La faim dans le monde : nouveaux enjeux, nouveaux défis

> Christian TROUBE, Rédacteur en chef hebdo « LA VIE » Jean CADORET, Confédération Paysanne

Estelle SERPOLAY, INRA Rennes











Michel ROUGER, journaliste à OUEST-FRANCE Info: 02 99 83 34 24 ou 02 99 83 44 93

Partenaires : Ville de Cesson-Sévigné. Association Loisins & Cultures - Cinéma "Le Sévigné" et le soutien du Comité des fêtes



Participez à

la Semaine de la Solidarité internationale

2 rendez-vous à Cesson-Sévigné

our

S'informer
Echanger
Rencontrer
Comprendre
AGIR!

Un défi majeur pour le 21 insiècle :

Thème 2008

" La fin de la faim ! " Utopie ? Objectif atteignable ?



Lundi 17 nov. à 20h30 Cinéma Le Sévigné

Soirée films-documentaires :

B "Les maux de la faim "

Que cache la générosité des pays riches envers les pays pauvres ? S'appuyant sur les mésaventures de la ZAMBIE, victime de la sécheresse en 2002, ce documentaire montre que l'aide alimentaire sert souvent les intérêts commerciaux des puissants.

Réalisation : Jihan El tahri (Egypte) - Année 2003 - 55 min.

"La faim des paysans : Chronique d'une ruine programmée"

On compte aujourd'hui dans le monde 1 milliard 300 millions d'agriculteurs. Avec leurs familles, ils forment la moitié de l'humanité. Pourtant 800 millions d'entre eux ne mangent pas à leur faim, en particulier dans les pays du Sud. Au Nord la situation n'est guère plus brillante ... sans les aides accordées par les gouvernements, la grande majorité des agriculteurs auraient disparue! Comment est-il possible de souffrir de la Faim quand on est soi-même producteur de nourriture? Et pourquoi tant de paysans n'arrivent-ils pas à vivre de leur travail.

Réal. : Bruno Portier & Clément Fonquernie avec la participation de France 5 - Année 2007 - 53 min.

Crise mondiale de l'alimentation et de l'énergie, changements climatiques, crise financière... Ces défis critiques lancés à notre humanité commune sont indissociables et d'ampleur mondiale par nature.



Vendredi 21 nov. Centre Culturel

Auditorium (entrée libre)

Table-ronde / Débat

La faim dans le monde : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX DEFIS

Invités :

- Christian Troubé, Rédacteur en chef de l'hebdo « LA VIE ». Auteur de "Les nouvelles famines des catastrophes pas si naturelles " paru en 2007 aux Editions Autrement.
- Jean Cadoret, membre de la commission internationale et porte-parole régional de la Confédération Paysanne
- Estelle Serpolay, Ingénieur d'études à l'INRA de Rennes, chargée d'étude européenne sur la conservation des semences.

Débat animé par Michel Rouger journaliste à Ouest-France

La 11è édition de la Semaine de la Solidarité Internationale à Cesson-Sévigné est co-organisée par Cesson-Solidarités, le CCFD, l'ACAT et Pandiassou. Partenaires : Ville de Cesson-Sévigné & l'Association Loisirs et Culture, Cinéma "Le Sévigné"

Marché de Noël les 6 et 7 décembre

Le Comité de Jumelage travaille cette année en étroite collaboration avec les services municipaux grâce à une volonté des élus de voir perdurer cette manifestation qui rappelle le jumelage entre la Ville de Waltrop et celle de Cesson Sévigné.

Le marché de Noël se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 décembre de 10h à 19h, dans les salles de tennis municipaux, situées face à la gendarmerie, rue de la Chalotais. Il sera à nouveau placé sous le signe de la qualité, de la création et des producteurs gastronomes.

Notre Père Noël accueillera les plus jeunes visiteurs pendant ces deux journées.

Programme:

• Samedi 6 décembre :

Cortège du Père Noël et ses musiciens :

- 9h15 : Départ des Vieux Ponts (face à la boulangerie)
- 9h30 : Piscine
- 10h00 : Résidence d'Automne (cours de la Vilaine)
- 10h15 : Centre Commercial Beausoleil
- 10h30 : MAPAD (Résidence Beausoleil)
- 11h00 : Centre Commercial Bourachevreuil
- 11h15 : Place du Marché - 12h00 : Marché de Noël
 - (salle de tennis)

Animation musicale toute la journée avec le groupe Trio-Laid Stand au profit du Téléthon de 14h00 à 19h00 en extérieur

• Dimanche 7 décembre :

L'association « En Piste » proposera des démonstrations acrobatiques. Plus de détails dans le prochain CIM.

• Sur les deux jours :

- Dédicaces de BD par leurs auteurs et illustrateurs
- Accueil des plus jeunes par le Père Noël qui aura son panier plein de friandises !

Pratique:

- Ouverture au public de 10h à 19h
- Restauration rapide et chaude sur place
- Entrée gratuite.



Réunion sur l'accident vasculaire cérébral, le 11 décembre

L'association « France AVC 35 » s'associe au Clic Alli'âges, service gratuit d'information à destination des personnes âgées et des personnes handicapées, pour informer sur les accidents vasculaires cérébraux. Qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral ? Comment se manifeste-t-il ? Est-il possible de l'éviter ? Une réunion publique sur l'accident vasculaire cérébral « avant, pendant, après » aura lieu le jeudi 11 décembre à 18h - salle Georges Brassens à Servon-sur-Vilaine. Elle sera animée par France AVC 35, Vincent Cahagne, neurologue au CHU de Rennes, Charlotte Ferron, médecin à l'hôpital de Fougères et le CLIC Alli'âges. Renseignements et inscriptions au 02 99 77 35 13.

Cesson aura à défendre son terminus

Rennes Métropole a décidé de mettre en place en phase de concertation sur la portion du tracé de la future **ligne b du métro Beaulieu/Longs Champs/Champs Blancs**, un groupe de travail qui aura pour missions de formuler un certain nombre de préconisations auprès du maître d'ouvrage. Ce groupe de travail, qui rendra ses propositions d'ici la mi-janvier 2009, est composé d'une trentaine de personnes représentant les principales entreprises d'Atalante, l'université, les associations d'habitants des Longs Champs, le Conseil de quartier, Rennes Métropole, la SEMTCAR et la Ville de Cesson. Chaque séance de travail fera l'objet d'une note de synthèse mise en ligne sur internet à destination de l'information du public et leur permettant de poser des questions ou faire des suggestions. La municipalité de Cesson appuie la réalisation de l'ensemble de la ligne b jusqu'au terminus des Champs Blancs afin que la portion cessonnaise (entre les Longs Champs et Champs Blancs) ne fasse pas les frais de l'économie du projet et ne se trouve ainsi différée. Les Cessonnais peuvent bien évidemment relayer cette position sur le forum de Rennes Métropole.

Présentation du dossier sur le site de Rennes Métropole : <u>www.rennes-metropole.fr</u> (rubrique les grands projets/2º ligne de métro) et forum de discussion : <u>www.rennes-metropole.fr/forum</u>.

Soirée-débat sur l'alimentation, le 24 novembre

Les élus MSA des cantons de Cesson-Sévigné et Châteaugiron organisent une soiréedébat sur l'alimentation, le **lundi 24 novembre à 20h, salle Georges Brassens à Servon-sur-Vilaine**. Elle sera animée par Elodie Ricard, diététicienne. Au programme : ce que l'on entend par bien manger, savoir bien composer les menus, bien sélectionner les produits alimentaires, bien manger avec un budget moyen et savoir associer équilibre alimentaire et plaisir de manger. Réunion d'information et d'échanges gratuite, ouverte à tous, jeunes et adultes. Entrée libre.

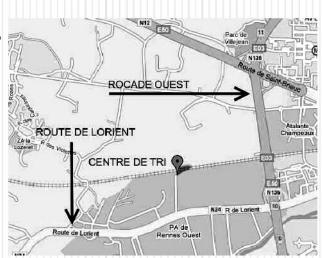
BIENVENUE AU CENTRE DE TRI

Visitez le centre de tri des déchets ménagers

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole au moins 48 heures avant la visite.

PLANNING DECEMBRE 2008

3 décembre à 14 h 30 5 décembre à 10 h 10 décembre à 14 h 30 12 décembre à 10 h 17 décembre à 14 h 30 19 décembre à 10 h 30 décembre à 14 h 30



PRATIQUE:

- → adresse : rue Léon-Berthault à Rennes.
- un parking est à disposition des visiteurs.
- → se présenter sur place 5 minutes avant l'heure prévue de la visite. Une animatrice vous accueille à l'entrée du site, devant le parking.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service valorisation des déchets ménagers 0800 01 14 31 (appel gratuit)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

www.rennes-metropole.fr



Vente de composteurs, le 26 novembre

Rennes Métropole organise des ventes de composteurs chaque premier mercredi du mois de 13h30 à 18h à la base technique de Rennes Métropole à Montgermont au 23, rue de la Marebaudière, ZA de la Mettrie, ainsi qu'à la mairie de Cesson, auprès des services techniques (1er étage). Mais il y aura une vente directe de composteurs le 26 novembre, de 14h à 18h, à la déchèterie de Cesson.

Deux modèles de composteurs vous sont proposés, l'un en bois et l'autre en plastique vert recyclé. Ils ont tous les deux une contenance d'environ 300 litres et coûtent 20 €.

Cette vente étant réservée aux habitants de Cesson, un justificatif de domicile (carte d'identité, facture EDF, etc.) sera demandé à toute personne intéressée. Un seul composteur peut être vendu par foyer.

Renseignements complémentaires : 02 99 83 52 06.





Les clôtures sont à déclarer

Dans le cadre de la réforme des autorisations d'urbanisme mise en place depuis le 1er octobre 2007 et suite à la délibération du conseil municipal du 26 septembre 2007, l'édification ou la modification de clôtures est soumise à déclaration préalable. Par ailleurs, il est rappelé, conformément aux règlements des lotissements en vigueur et à l'article UE11.2.3 du règlement du Plan Local d'Urbanisme relatif aux clôtures, que l'édification de panneaux de bois en bordure de voies est interdite.

Limitations de vitesse sur la commune

Route de Fougères

La limitation de vitesse est réduite de 70 à **50 km/h** du rond-point de Vaux vers Thorigné-Fouillard et du n° 37 au n° 29 route de Fougères. Soyez vigilants.

Zone 30 dans plusieurs rues

Une **ZONE 30** est instituée dans les rues suivantes :

- Rue des Grandes Mottes : - Rue et square Doré;
- Rue et square de la Fosse aux Moines ; - Rue des Gardes :
- Rue de la Garenne ;
- Rue des Lauriers (du n° 40 au n° 48) ; - Rue du Cormier (du n° 2 au n° 52);

- Rue du Semis ;

- Rue de la Mare Pavée (du n° 2 au n° 72) ;
- Rue des Lacs (du rond-point de la Croix Connue au rond-point de la Boulais).



Inscription sur la liste électorale

Révision de la liste électorale

Elle a lieu **jusqu'au 31 décembre 2008**. Au cours de cette période, doivent demander leur inscription sur la liste électorale :

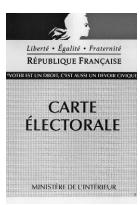
- les électeurs (y compris les jeunes de 18 ans) récemment arrivés à Cesson-Sévigné ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française en 2008 ;
- les personnes ayant changé d'adresse en 2008 sont également invitées à signaler ce changement

Inscriptions des jeunes de 18 ans

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, leur situation diffère selon la période pendant laquelle ils atteignent leur majorité et en fonction des dates des futures échéances électorales :

A/ Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans en 2008

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 8 mars 2008 ont été inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2008. (tableau des élections municipales).
- Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 9 mars et le 31 décembre 2008 seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2008. Cependant, si ces personnes n'ont pas reçu un courrier de la mairie daté du 24 septembre 2008, notifiant leur inscription d'office, elles doivent se présenter en mairie, munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de procéder à leur inscription avant le 31 décembre 2008.



B/ Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans en 2009

- Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2009 seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2008.
- Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille du 1^{er} tour des élections européennes courant juin 2009 seront inscrits d'office sur la liste électorale au tableau des élections européennes.

Note: il est rappelé que l'inscription d'office n'est pas systématique et est effectuée en fonction de renseignements connus en mairie. Il est donc largement conseillé aux jeunes de se manifester afin de s'assurer que leur inscription est effective, en particulier pour les jeunes arrivés sur la commune courant de l'année 2008.

Rappel

Pour toute inscription sur la liste électorale, chaque personne doit se présenter en mairie avant le 31 décembre, munie :

- d'une pièce d'identité;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition...) étant souligné qu'au titre de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur la liste électorale est **obligatoire**.

Contact : service Élections de la mairie au 02 99 83 52 12.

Elections Prud'homales

Les élections prud'homales auront lieu le mercredi 3 décembre, de 8h à 18h.

A) Les électeurs

Les employeurs ont déclaré les salariés présents dans leur entreprise à la date du 28 décembre 2007. Pour être électeur, il faut avoir au minimum 16 ans, jouir de ses droits civiques et avoir un contrat de travail de droit privé français. Aucune condition de nationalité n'est requise. Les électeurs sont inscrits sur la liste électorale de la commune dans laquelle ils exercent



leur activité professionnelle, à l'exception des demandeurs d'emploi, du personnel de maison et des VRP (qui doivent en faire la demande). Les électeurs sont répartis en deux collèges :

- le collège des salariés qui votera à l'Espace de Grippé (route de la Valette), la Maison de la Technopole (15, rue du Chêne Germain – Atalante-Beaulieu) et l'Etournel (4, rue de Carrick on Shannon) ;
- le collège des employeurs qui votera à l'Espace de Grippé.

L'arrête préfectoral du 27 juin 2008 a fixé pour les employeurs un bureau de vote intercommunal à Cesson-Sévigné pour les communes d'Acigné et de Cesson-Sévigné. Chaque collège est divisé en 5 sections de votes : industrie, commerce, activités diverses, agriculture et encadrement.

B) La préparation du vote

- Les cartes d'électeurs ont été expédiées au domicile des électeurs courant septembre par le centre de déclarations prud'homales d'Evry. Sur celles-ci y figurent les informations relatives au lieu et au numéro du bureau de vote.
- La liste électorale a été arrêtée le 19 septembre par le maire. Des rectifications peuvent encore être faites jusqu'au 3 décembre 2008 en saisissant le Tribunal d'Instance.
- La propagande électorale sera transmise aux électeurs entre le 7 et le 21 novembre. La campagne électorale démarrera le 12 novembre.

Les conseillers prud'homaux sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, par section et par collège.

C) Le vote sur place

Pour être admis à voter, l'électeur doit présenter un titre d'identité et sa carte d'électeur. Toute personne inscrite sur la liste électorale est admise à voter après vérification de son identité, même si elle est dépourvue de sa carte d'électeur.

L'article L 1441-34 du Code du travail prévoit que « L'employeur autorise les salariés à s'absenter afin de leur permettre de participer au scrutin. Cette absence ne peut donner lieu à aucune diminution de salaire ».

D) Le vote par correspondance

Le matériel de vote par correspondance (enveloppes d'envoi, enveloppe électorale et notices) sera adressé par la commission de propagande à tous les électeurs en même temps que la propagande électorale à la mi-novembre 2008. L'électeur devra :

- 1. signer l'attestation relative à ses droits civiques figurant à l'intérieur de sa carte électorale ;
- 2. placer son bulletin de vote dans l'enveloppe électorale sans la cacheter ;
- 3. mettre cette enveloppe et sa carte électorale dûment signée dans l'enveloppe T revêtue de la mention « Elections prud'homales du 3 décembre 2008 Vote par correspondance » ;
- remplir les mentions obligatoires sur l'enveloppe T, à savoir le numéro du bureau de vote, l'adresse de la mairie, son numéro d'électeur, son collège et sa section d'inscription;
- adresser l'enveloppe sans l'affranchir à la mairie dont le bureau de vote dépend. Elle doit être impérativement envoyée en mairie au plus tard le 3 décembre 2008 au matin.

BREVES

Distribution du CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le : **02 99 62 46 74**.

L'architecte conseiller

L'architecte conseiller a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. Une permanence gratuite a lieu le 2ème et le 4ème mardis de chaque mois, de 9h à 12h. Inscriptions à la Mairie de Cesson, au 02 99 83 52 13.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Permanence le mardi 25 novembre.

La nouvelle réglementation concernant les chiens mordeurs

Article L.211-14-2 du Code Rural - Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou détenteur à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Police Municipale. 02 99 83 52 14

Info Police municipale

Avis aux propriétaires de chien de première et deuxième catégorie : ils sont priés de prendre rendez-vous auprès de la Police municipale afin de retirer un dossier concernant le permis de détention (Loi 2008-582 du 20.06.2008).

Tél: 06 09 35 73 92 ou 02 99 83 52 14.

Point accueil emploi (PAE)

Vous avez entre 16 et 25 ans, êtes sorti du système scolaire et vous cherchez une orientation professionnelle, une formation, un emploi ou un accompagnement individualisé ? Marie-Madeleine Bazoin-Lappartient, la conseillère de la Mission locale, répond à vos questions : quel métier envisager, quelle formation, qu'est-ce que l'apprentissage, le contrat de professionnalisation et comment choisir la meilleure formule, quelles sont les aides, comment rechercher un emploi ? Elle apporte aussi des réponses concernant les difficultés de logement, de santé ou de déplacement au cours de permanences qu'elle tient au PAE de la mairie de Cesson. Les prochaines auront lieu les mardis 25 novembre et 9 décembre, de 9h à 12h. Prendre rendezvous au 02 99 83 52 31.



Valorisation des métiers des services à la personne, le 2 décembre

La Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation du bassin d'emploi de Rennes fait du secteur des services à la personne sa priorité pour l'année 2008. En partenariat avec l'ensemble des acteurs de la profession, il s'agit de répondre aux difficultés de recrutement qui existent mais également de fidéliser les salariés et de leur permettre de vivre dignement de leur travail. Il importe également de mieux structurer la profession et de faire reconnaître l'activité des services à la personne comme un secteur professionnel à part entière. Pour répondre à ces objectifs, la MEIF et ses partenaires ont décidé d'organiser un forum le mardi 2 décembre au Triangle, de 10h à 19h. L'entrée est gratuite. Plusieurs espaces seront proposés :

- Un village « Information-Rencontre » où seront réunis des stands d'employeurs, d'organismes de formation, de syndicats, la CRAM, l'URSSAF, les OPCA et l'ANPE. Les visiteurs pourront déposer leur CV ou bénéficier d'entretiens-conseils auprès des employeurs présents;
- Un théâtre-forum dont l'objectif sera de montrer les différentes facettes des métiers des services à la personne à travers des saynètes jouées par des salariés du secteur;
- Conférence et tables-rondes.

Ce forum s'adresse en priorité aux salariés du secteur et aux demandeurs d'emploi. Le programme plus détaillé est disponible sur : <u>www.rennes-metropole.fr</u>, rubrique économie-emploi-recherche.

Insee : enquêtes en cours

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise trois enquêtes. La première a lieu jusqu'au 29 novembre et concerne l'étude des relations familiales et intergénérationnelles. La seconde se déroule jusqu'au 20 décembre et concerne la trajectoire et l'origine (diversité des populations, notamment en fonction de leurs origines). Enfin, la dernière s'effectue jusqu'au 31 décembre et concerne l'emploi, le chômage et l'inactivité. Elles sont reconnues d'intérêt général. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et seront exploitées seulement dans un but statistique. Merci de réserver un accueil favorable à l'enquêteur de l'Insee, muni d'une carte spécifique.



coiffe à domicile

HOMMES - FEMMES - ENFANTS sur simple appel téléphonique au

02 99 83 23 81 - 06 19 01 87 84

35510 Cesson-Sévigné

Menus des restaurants scolaires de Bourgchevreuil et Beausoleil

Du 17 novembre au 2 décembre

Lundi 17

Feuilleté à la viande ou feuilleté fromage Poulet rôti gd mère Printanière de légumes Fromage frais aux fruits fruit bio

Jeudi 20

Potage bio Filet de poisson sauce bonne femme Purée de courgettes Yaourt nature sucré Eclair au chocolat

Mardi 25

Salade argoat ou salade niçoise Choux fleurs à la parisienne Coulommiers Flan nappé caramel ou flan vanille

Vendredi 28

Potage de légumes Filet de poisson au beurre citronné Semoule et ratatouille Fromage frais nature sucré Clémentines

Mardi 18

Salade bicolore
ou salade fantaisie
Plat et garniture bio
Camembert
Compote de pommes
ou compote pomme
banane

Vendredi 21

Salade de pâtes au surimi ou torti à l'italienne Sauté de porc à l'ancienne Haricots verts Fromage et pain bio Entremets

Mercredi 26

Salade Esaü Pizza au fromage Salade verte vinaigrette Yaourt aromatisé Pomme

Lundi 1er décembre

Mini pizza ou mini quiche Rôti de porc braisé Haricots beurre persillés Yaourt aromatisé Kiwi

Mercredi 19

Mortadelle ou cervelas vinaigrette Rôti de dinde sauce aigre douce Riz pilaf Gouda Clémentines

<u>Lundi 24</u>

Macedoine du pêcheur ou macédoine vinaigrette Steak haché Frites Saint paulin Poire

Jeudi 27

Couleur chocolat

Salade de tomate sauce fresca Mole Poblano Poêlée mexicaine Fondu président Gâteau au chocolat

Mardi 2

Salade mêlée ou salade exotique Hachis parmentier Tome blanche Entremets pistache

Maison de l'enfance « Comptines et Cie »

Le multi-accueil « Croq'lune et Petits Patapons » accueillent les enfants de 10 semaines à 3 ans. Les professionnelles prennent en charge votre enfant et veillent à son épanouissement dans des espaces aménagés en matériels pédagogiques. Des activités d'éveil, motricité, peinture ou jeux libres seront proposées aux enfants afin d'encourager et de développer leur créativité tout en respectant leur propre rythme.



Horaires:

- pour un accueil régulier 5/4/3/2/1 jour semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30,
- pour un accueil occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Les inscriptions pour un accueil occasionnel ont lieu le lundi après-midi à partir de 14h30 Vous pouvez également téléphoner au 02 99 83 74 13 pour prendre rendez-vous avec Anne-Marie ECHELARD afin de constituer votre dossier d'inscription en accueil occasionnel.

L'espace rencontre et animations pour les assistantes maternelles indépendantes

« Pomme d'Api » permet à toutes les assistantes maternelles indépendantes de la commune de se retrouver dans un espace ludique qui leur est réservé. Des ateliers d'éveil, en collaboration avec les assistantes maternelles sont proposés aux enfants de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00 les mardis 18 et 25 novembre.

L'espace-jeux parents- enfants

L'espace-jeux fonctionne sur le principe d'un accueil qui respecte l'anonymat avec l'obligation à l'adulte de rester avec l'enfant qu'il accompagne toute la durée de la séance. Les échanges s'établissent à partir d'activités d'éveil et de jeux organisés pour les enfants. Réouverture le jeudi 20 novembre de 15h00 à 17h00. Pour tout renseignement téléphoner au 02 99 83 74 11

L'accueil des loisirs « Pirouette » (agrément Jeunesse et sports) propose aux enfants des activités d'éveil et d'expressions (manuelles, éducatives, culturelles, sportives) adaptées au rythme et aux besoins de chacun. Les enfants sont accueillis en journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Les repas sont pris au restaurant scolaire de Bourgchevreuil. Horaires : tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 19h00. Afin de faciliter la mise en place des activités, les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h30 – de 11h45 à 12h (pour le repas et l'après-midi) – de 13h à 13h15. Départ possible à partir de 17h.

Les dossiers administratifs pour une première inscription sont téléchargeables sur <u>www.ville-cesson-sevigne.fr</u> - rubrique Jeunesse

Centre de loisirs

Vacances de Noël

Le centre de loisirs des 4-13 ans sera ouvert sur les 2 semaines : (fermeture les vendredis 26/12 et 2/01/09) à savoir, les 22, 23 et 24/12, 29, 30 et 31/12.

Si la restauration cantine fonctionne normalement les 22, 23 et 24/12, il n'en va pas de même les 29, 30 et 31/12.

En effet, pour des raisons tenant principalement au faible effectif en restauration à cette période, la cantine sera fermée.

La restauration, ces 3 jours, sera assurée comme à l'occasion des mini-camps d'été, par l'équipe du centre de loisirs.

Une participation financière juste, sera demandée aux parents pour ce faire.

Cette ouverture entre les 2 fêtes (après fermeture 2 ans de suite) aura valeur de test. L'état des effectifs indiquera si, oui ou non, l'expérience sera renouvelée les années qui suivent. (Dates des inscriptions à ces vacances dans le CIM du 1 er décembre)

Veillée de Noël : le calendrier des 2 dernières années n'a pas permis que cette « traditionnelle » veillée soit organisée. Elle est programmée cette année la mercredi 23/12 pour les enfants de 4 à 7 ans (moyenne et grande sections maternelle et cp). Cette veillée comporte : le dîner, l'animation de Noël (avec la visite du Père Noël), le coucher, la surprise au lever, au pied du sapin et le petit déjeuner.

Participation pour cette animation : 10 € (places limitées)

Renseignements : Gilles Gautier et Alain Le Nevé,
Tél : 02 99 83 91 40 - Email : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr
www.ville-cesson-sevigne.fr

Service Jeunesse

■ Soirée ESCAL'en'SCENE « Face Hip Hop »

Vendredi 5 décembre, de 21h à 23h30, l'Escale présente une nouvelle édition des soirées Escal'enScène. Lors de cette soirée, nous accueillerons des jeunes rappeurs issus du collectif IKZ1, Mayki Mïc, Micro 35 Fab et Mc Zipas.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. On vous y attend nombreux !!

Plus d'infos au 02 99 83 82 75

Si vous désirez vous produire à l'Escale, n'hésitez pas à nous contacter.

Exposition: une jeune artiste italienne à l'Escale

La maison des jeunes, l'Escale, à l'honneur de recevoir Carolina Leonneti qui nous présentera son exposition photographique « Les Mille Esprits » **du 28 novembre au 1**er janvier. « Carolina est née en 1987 au Sud de l'Italie, au bord de la Mer Ionienne, plus

- précisément en Calabria. Curieuse depuis toujours et ouverte aux autres cultures, elle est une infatigable voyageuse. En 2007 pendant son séjour Erasmus à l'Université du Maine elle découvre la photographie...puis une nouvelle passion, la poésie... ».
- « Son exposition, Les Milles Esprits, est un coup d'œil pour découvrir les mille esprits qui se cachent derrière les frontières des apparences. Partout le même ciel et la même solitude. Ici comme ailleurs les gens rêvent autour du bassin de la vie quotidienne ».

Un vernissage ouvert à tous aura lieu à l'Escale le vendredi 28 novembre à partir de 19h. N'hésitez pas à venir apprécier son exposition.

Entrée gratuite, pendant les horaires d'ouverture de l'Escale.

Renseignements: 02 99 83 82 75

Carolina Leonetti : http://www.selenefoto.blogspot.com/

■ Trans musicales 2008

Cette année le festival se déroulera du jeudi 4 au samedi 6 décembre.



« Trois jours et trois nuits de concerts, plus de soixante cinq artistes et groupes, des créations, de la danse hip hop et les conférences du Jeu de l'Ouïe sont au programme de cette édition. »

L'Escale propose aux 16-25 ans :

- 1. L'Ecoute des cd de présentation du festival, les programmes complets des soirées...
- 2. Des tarifs découvertes de 4 ou 10 €/soirée au lieu de 18 €/soirée.

Si vous désirez plus d'informations vous pouvez contacter l'Escale/Erwan au 02 99 83 82 75. http://www.lestrans.com - http://www.myspace.com/transmusicales

■ Sortie « Découverte du patrimoine »

Le service jeunesse de Cesson Sévigné en collaboration avec l'association « Les Amis du Musée de Bretagne et de l'Ecomusée de Rennes » organisent une visite du Parlement de Bretagne à Rennes le mercredi 3 décembre de 13h30 à 16h30

Ces animations sont destinées aux jeunes âgés de 10 à 13 ans, elles sont gratuites. Elles seront encadrées par des médiateurs culturels.



Inscription pour la sortie au Parlement de Bretagne du mercredi 3 décembre avant le vendredi 14 novembre.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le Service Jeunesse au 02 99 83 82 75 ou au 02 99 83 09 68



Philippe KERGLONOU

Thermie Sanit S.A.R.L.

106, route de Fougères - La Victoire 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél.: 02 99 62 43 91

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - INSTALLATION - ENTRETIEN - SAV

Géothermie - Aérothermie - Solaire - Condensation

La médiation familiale à votre service avec l'Udaf 35

Gérer une séparation, un divorce avec un médiateur familial

Le médiateur familial est une personne indépendante et neutre qui accompagne les couples en voie de séparation, de divorce ou déjà séparés. La séparation est souvent source de conflits. La médiation familiale propose d'aider les personnes à communiquer et à trouver des accords sur l'organisation de la vie des enfants, les questions financières, les choix éducatifs... Les attentes et les besoins de chacune des personnes sont écoutés et pris en compte. Les séances de médiation se déroulent sur une période 3 à 6 mois, parfois plus. Les rencontres durent environ 1 h30. Une participation financière est demandée en fonction des ressources de chaque personne. Le 1er rendez-vous d'information



est gratuit. Dès que la médiation familiale est engagée, la présence des deux parents ou des deux intéressés, est obligatoire. La médiation respecte le principe de confidentialité et le libre engagement de chacun. En fin de médiation, un document écrit peut consigner les accords des deux parties. Ce document est conservé dans la sphère privée ou porté auprès du juge pour une homologation, suivant la volonté des personnes.

Gérer un conflit inter-génération avec un médiateur familial

La médiation familiale peut aussi concerner les grands-parents qui rencontrent des difficultés à maintenir le lien avec leurs petits-enfants, ainsi que les jeunes adultes en conflit avec leurs parents.

Le service de médiation familiale de l'UDAF 35 est à votre écoute Plus de renseignements au 02 23 48 25 67 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h - site internet : <u>www.udaf35.fr</u>

Permanence du conseiller général

Prochaine permanence du conseiller général Guy Jouhier, le **mercredi 10 décembre** au Manoir de Bourgchevreuil, de 18h à 19h.



SUPERMARCHÉS

DU 12 AU 23 NOVEMBRE 2008





voir conditions en magasir

CHIC, LES MARQUES PAS CHÈRES!





ENGLISH CHEDDAR 9 MOIS PILGRIMS CHOICE

la tranche 200 q soit 13.00 € le kilo

Prix unitaire : **2**.60

ROYAUME-UNI

Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour. pour plus d'infos : www.mangerbouger.fr

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN 620



Du lundi au samedi : 8h30/13h00 - 14h30/19h30 Borne de développement photos numériques - Cabine photo : 7h/20h

C/COMMERCIAL BEAUSOL

Tél. 02 99 83 13 83

La quinzaine en images

Campagne « lumière et vision » : des véhicules ont été contrôlés

La Ville de Cesson-Sévigné est partenaire de l'opération de Prévention routière « Lumière et vision ». Du 21 au 25 octobre, dans le cadre du mois de la prévention routière, les automobilistes cessonnais ont bénéficié d'un contrôle gratuit de la signalisation et de l'éclairage de leur véhicule. 348 se sont présentés (220 en 2007) sur le parking couvert du centre commercial Carrefour, également partenaire de l'opération. 45 élèves de la section BEP et mécaniqueauto du lycée Saint-Etienne se sont relayés



bénévolement, et parfois sur leur temps de loisir, pour effectuer **les diagnostics en lien avec la police municipale**. Dans le même temps, un petit test indicatif de la vision était aussi proposé car « 90 % des gestes et de la conduite passent par la vision », soulignait Jean-Guy Fontaine, président de la Prévention routière pour l'Ille-et Vilaine.

La campagne de prévention est l'occasion d'encourager les cyclomotoristes et cyclistes à vérifier **l'éclairage de leurs deux roues** et de recommander également aux cyclistes d'**utiliser les pistes cyclables**. A ce propos, Michel Bihan, maire de Cesson-Sévigné a précisé que « l'accessibilité, le développement du réseau cyclable et la sécurisation des cheminements dans la ville sont au cœur de notre réflexion et de notre action d'aménagement de la ville ».



Le 17 novembre 2008, réunion publique sur le thème : les déplacements à vélo à Cesson-Sévigné à 19h00 à l'Auditorium du centre culturel (ouvert à tous). A l'issue du débat, il sera fait appel à volontaires en vue de la création d'une commission extra-municipale.

Un château de la Monniais aux couleurs de légende Arthurienne



Dans les pas d'Arthur et de **Sir Gauvain**... Pendant plus de deux heures, dans un château de la Monniais mis en scène, le public s'est laissé porter par les mots du conteur Charles d'Auvergne.

Animation proposée par la Maison de quartier L'Etournel.

Initiation à la plongée à la piscine municipale



Siegfried éducateur à la piscine municipale a guidé les apprentissages de ses 12 jeunes stagiaires avant leur très attendu baptême en bouteille.

Le succès et l'engouement pour cette nouvelle activité (effectif complet) sont tels que l'opération sera renouvelée pendant les vacances de février.

Lancement de la construction de 86 appartements locatifs sociaux

Implantés sur deux sites, aux **49 et 53 bis rue de Rennes**, ces nouveaux programmes immobiliers conduits par Aiguillon Construction hissent l'innovation, la qualité énergétique et environnementale pour tous. Livraison des appartements : fin 2009.

Trois immeubles locatifs répartis en deux programmes :

Le premier programme « Les Myosotis » rassemble 32 logements. Adossé à l'opération Villa citadine (Bouygues) l'immeuble proposera des solutions économes avec « un système de récupération des eaux de pluie qui devrait faire baisser les factures d'eaux des locataires de 30% » précise Denis Bimbenet Directeur général d'Aiguillon construction.



Pose de la première pierre. Monsieur le Maire entouré de Anne Marie Herblin (adjointe à l'action sociale), de Denis Bimbenet (Directeur Aiguillon) Guy Jouhier (Conseiller Général) Daniel Monnier (Adjoint à l'urbanisme) puis de Michel Avril, M. Thérèse Taupin et M. Pierre Breit respectivement Conseiller municipal délégué à l'attribution des logements sociaux, Adjointe aux Finances et Conseillère municipale au PLH.

Voisin de l'opération Moné Decroix, le second programme en construction au 49 rue de Rennes (Les « Ajoncs » et « Roseaux » qui rassemblent respectivement 31 et 23 appartements) proposera 3 logements en PLAI (logements financés par des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) permettant des loyers de 10% inférieurs aux loyers sociaux habituels.

En permettant l'installation de nouveaux foyers et de jeunes couples, « ces programmes s'inscrivent dans une politique de mixité sociale et générationnelle dont notre ville a absolument besoin pour soutenir son dynamisme » commente Michel Bihan, maire de Cesson-Sévigné.

Participations financières aux programmes : Etat, Conseil Général, Rennes Métropole, Caisse des dépôts et Consignations, Astria 1% et GDF.

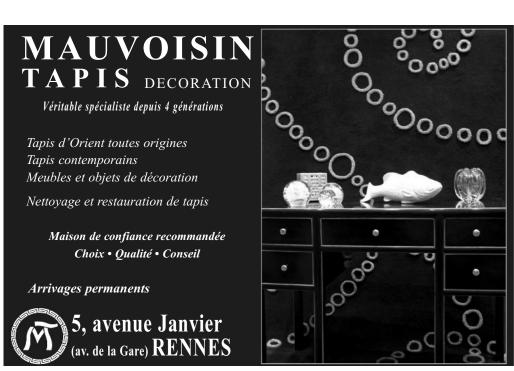
La ZAC de la Rigourdière poursuit son développement économique

Un nouvel immeuble de bureaux va sortir de terre à la Rigourdière d'ici mars prochain.

Il hébergera les 50 salariés et rassemblera les différents services disséminés actuellement sur 3 sites du cabinet d'expertise Eura Audit Cifraes, le tout sur 1 200 m² de bureaux et 3 niveaux. Le 21 octobre, le maire, Michel Bihan, a posé la 1 ère pierre symbolique de l'immeuble à l'invitation des dirigeants de



l'entreprise Didier Vrignaud et Jean-Claude Fourmage, en présence du promoteur immobilier-constructeur, Jean-Pierre Pigeault, de l'architecte M. Nicot et de Daniel Monnier, adjoint au maire chargé de l'urbanisme.



Expression des groupes politiques

Opposition du centre et de la droite

Madame, Monsieur,

L'équipe de la majorité montre déjà ses incohérences, une gestion hasardeuse dans une conjoncture particulière et un **refus systématique de prendre en compte nos propositions.** Le dernier exemple concerne **l'information sur les permis de construire** déposés, acceptés ou refusés par la mairie. Vous étiez nombreux à consulter cette page du CIM et vous regrettez aujourd'hui son absence.



Nous sommes intervenus deux fois sur ce sujet, avec pour réponse que rien n'oblige la mairie à publier ces données et qu'il n'y a pas suffisamment d'espace dans le CIM. Notons que cette information ne prenait qu'une page, voir même moins parfois (par exemple : CIM du 1er juin 2007 et du 15 février 2008).

Cette réponse est inacceptable et je vous laisse en apprécier la valeur.

L'exonération de la taxe foncière pour les nouvelles entreprises : une nécessité pour l'emploi.

Dans le dernier édito du CIM, Monsieur BIHAN et son équipe découvrent après 6 mois passés à la mairie que l'emploi est au cœur des préoccupations des familles cessonnaises... Enfin, oserais-je dire !...

Il aura fallu attendre que des propositions d'emplois parviennent à la mairie pour que ce constat soit fait. Mais, il s'agit là d'emplois publics et non d'emplois marchands ou industriels. **Créer des emplois publics nouveaux, c'est alourdir les impôts**.

Non seulement, il faut veiller à ne pas créer des emplois nouveaux, qui ne seraient pas nécessaires mais il faut également garantir aux collaborateurs de la mairie, des conditions de travail agréables avec une juste rémunération. Enfin, il faut savoir anticiper les départs.

Chacun s'inquiète pour son emploi ou celui de ses enfants, et c'est bien normal. Malheureusement, ce triste constat risque de s'amplifier au travers de la crise que

Malheureusement, ce triste constat risque de s'amplifier au travers de la crise que nous connaissons.

Pour autant, des emplois nouveaux peuvent être créés dans une commune.

Mais ce n'est pas en refusant, comme vient de faire la nouvelle équipe municipale, l'exonération de la taxe foncière pour les jeunes entreprises ou celles se trouvant dans les pôles de compétitivité, que ces dernières auront le souhait de s'installer dans notre commune.

Une entreprise s'installe dans telle ou telle commune, en fonction, d'une part de sa fiscalité, et d'autre part, des potentiels de main-d'œuvre et de qualifications.

Cesson-Sévigné a tous ces atouts, à condition de savoir les mettre en avant et de ne pas les compromettre.

S'entendre dire au conseil municipal que jusqu'à présent, il n'y avait pas eu de demande ou encore qu'une entreprise préfère louer plutôt qu'acheter, montre combien cette équipe de la majorité n'a résolument rien compris à l'entreprise, créatrice d'emplois.

> Bien à vous, Hervé LE JEUNE

UN NOUVEL HYPERMARCHÉ À RENNES LONGS CHAMPS

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008



MODERNE RAPIDE PAS CHER

L'hypermarché aux Longs Champs, c'est :

- 6 000 m² de nouveaux espaces
- Un passage en caisse rapide :
 50 caisses ouvertes en permanence
- Un parking sécurisé de 1 000 places
- Une équipe de professionnels pour vous conseiller
- Des courses en ligne :
 intermarche.com

Centre Commercial Rennes Longs Champs - Route de Fougères Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 sans interruption

Regiex Publicité - ETS Argentré-du-Plessis - RCS RENNES 201 161 1

Cinéma Art et Essai

Association «Loisirs et Culture» Cinéma «Le Sévigné» 43, rue du Muguet Tél. : répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

http://www.ville-cesson-sevigne.fr (sports et loisirs) - http://www.cine35.com

Plein tarif: 6,6 €

Réduit : 4,8 € (nouveau : tarif réduit - 18 ans)

Carte Fidélité : 3 € + 10 places à 4 € = 43 €

Recharge Fidélité : 40 € Carte Escale : 3,50 €

du 19 au 25 novembre

Mesrine. l'ennemi public n°1

France – 2h10 – numérique - Sortie Nationale de Jean-Francois Richet avec Vincent Cassel, Ludivine Sagnier

> Mercredi 19 novembre à 20h30 Jeudi 20 novembre à 20h30 Vendredi 21 novembre à 20h30 Dimanche 23 novembre à 17h30 Mardi 25 novembre à 20h30

du 26 novembre au 2 décembre

Mensonges d'Etat

USA - 2h08 - (VF)

de Ridley Scott avec Leonardo DiCaprio, Russell Crowe

> Mercredi 26 novembre à 20h30 Vendredi 28 novembre à 20h30 Dimanche 30 novembre à 17h30 Mardi 2 décembre à 20h30

La famille Suricate

GB - 1h24 - (VF)

de James Honeyborne avec Guillaume Canet. Paul Newman

Samedi 22 novembre à 17h30 (tarif normal) et à **20h** Dimanche 23 novembre à 15h

Coluche, l'histoire d'un mec

France - 1h45

de Antoine de Caunes avec François-Xavier Demaison, Léa Drucker

Samedi 29 novembre à 20h30 Dimanche 30 novembre à 15h et à 20h30

Appaloosa

USA - 1h55 - (VF)

de Ed Harris avec Ed Harris. Viggo Mortensen

Samedi 22 novembre à **22h** Dimanche 23 novembre à 20h30

Bienvenue chez les Ch'tis

France – 1h40 – Version Française sous-titrée de Dany Boon avec Kad Merad. Dany Boon

Lundi 24 novembre à 20h30 (version française sous-titrée pour les malentendants)

Home

France - 1h37

de Ursula Meier avec Isabelle Huppert, Olivier Gourmet

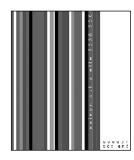
Jeudi 27 novembre à 20h30 Samedi 29 novembre à 17h30 (2,5 €) et à 22h30 Lundi 1^{er} décembre à 20h30

Animations culturelles

Tél. 02 99 83 52 20 - Fax 02 99 83 52 23

Mél: centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil	lundi	14h-19h
Ouverture	du mardi au vendredi	10h-12h30 / 14h-19h
au public	samedi	10h-12h30 / 14h-17h
Réservations	du lundi au vendredi	14h-18h45
Spectacles	samedi	10h-12h30 / 14h-17h



Théâtre

Danse



Amour et Chipolatas

De Jean-Luc Lemoine - Mise en scène de Xavier Letourneur

Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre 20h30 au Carré Sévigné

LOCATION A PARTIR DU		IFS	<u>Orchestre</u>	Balcon	
ABONNÉ	TOUT PUBLIC	AR AR	Normal 26 €		
en cours	en cours		Réduit 23 €	Kéduit 19 €	



Histoire courte... version longue

Compagnie Engrenage Spectacle de danse Hip Hop/Funkstyle (40 mn) suivie d'une conférence dansée (1h) Vendredi 28 novembre à 20h30 à l'Auditorium

LOCATION A PARTIR DU		FS	Normal 10 €	
ABONNÉ	TOUT PUBLIC	Σ	Réduit	8 €
en cours	en cours			



----- Jeune public Un truffé de mots

Staccato

Lecture spectacle de 3 à 5 ans Mercredi 3 décembre à 10h (30mn) à l'Auditorium

LOCATION	N A PARTIR DU	IFS	Normal 6€
ABONNÉ	TOUT PUBLIC	AR	Réduit 4 €
en cours	en cours		

----- Jeune public



Mots et notes en scène

Staccato

Lecture spectacle à partir de 6 ans Mercredi 3 décembre à 14h (55mn) à l'Auditorium

LOCATION	A PARTIR DU	IFS	Normal 6€
ABONNÉ	TOUT PUBLIC	TAR	Réduit 4€
en cours	en cours		

Un atelier théâtre, le 6 décembre

Dans le cadre de la résidence théâtre de la compagnie Staccato, un atelier théâtre découverte est mis en place, le **samedi 6 décembre**. Cet atelier proposera un travail autour de l'auteur israélien Hanokh Levin et de son œuvre « Kroum l'ectoplasme » que la compagnie a choisi pour sa création de 2010. Le stage est ouvert à tous, à partir de 17 ans et sera mené par deux intervenantes : Jeanne Clinchamps et Hélène Bothorel, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 au centre culturel. Coût de la journée : 40 €.

Renseignements au centre culturel, au 02 99 83 52 20 et auprès de la compagnie Staccato au 06 82 41 90 24.

tenaires 2008 - 2009

Imprimerie Le Galliard

PARTENAIRES D'HONNEUR

Intermarché

Colas Centre Ouest Sacer Atlantique SAS Surcin TP Marc S.A La téléphonie centrale D2L BETALI

MEMBRES SPONSORS

Hamel associés géomètres experts Cabinet Fontaine-Bertel assurances Cegelec Ouest agence de Rennes Société d'investissement et construction de l'ouest Ambulance Renn'Sévigné

Ardara
ID Services +
BET E.T.S.B.
Alba-clo Ciôtures
Secob S.A
AMC Concept
Palamatic
Société Générale
Philagro France
Aster Technologies
FNTR Bretagna
Supermarché G20
Cabinet Carcreff
Pyramide

EMBRES PARTENAIRES

Akwa Inéo
Groupama Loire Atlantique
Bijouterie Mahé-Dulon
Cente Commercial Carrefour Cesson
Optique Visual
BNR Architectes associés
SARL Gehannin – Douch'auto
Réseau Yves Concept
Crédit immobilier de Bretagne
Hôtel-restaurant lois Beaulieu
Socotec agence de Rennes
SCP Pirault, Le Quintrec, Bernadac notaires associés

Pelvé concessionnaire Crysler, Jeep, Toyota, Mitsibishi Boulanger, patissier, chocolatier Chouet





• VENTE
VÉHICULES
NEUFS et
OCCASIONS
TOUTES
MARQUES

DEPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42



« Le roi Arthur » dans le hall du centre culturel, jusqu'au 22 novembre

Cette exposition itinérante, composée de 8 panneaux, présente de façon synthétique les principaux personnages, objets, lieux de la légende arthurienne. Elle est à la fois une synthèse et un complément de l'exposition présentée aux Champs Libres.

L'exposition est organisée à partir des personnages principaux de la légende, Merlin, Lancelot, Perceval, Morgane... chacun est associé un objet où un lieu majeur. A travers leur évocation se dessinent les principaux épisodes et thématiques de la geste arthurienne. L'iconographie reflète la diversité des sources présentées dans l'exposition : enluminures, tableaux, photos de films, bande dessinée, etc.

Le roi Arthur aux Champs Libres, jusqu'au 4 janvier 2009

Considérée comme l'un des plus importants thèmes littéraires et artistiques en Europe, la légende arthurienne a connu un succès jamais démenti. L'exposition des Champs Libres explore la vie de ce roi, clé de voûte d'une construction littéraire hors norme où se mêlent le merveilleux, l'amour et la guerre. Au-delà du récit historique, elle croise les sources anciennes et adaptations contemporaines pour évoquer la naissance et le devenir d'une légende et l'universalité du mythe. Articulé sur 1 000 m², trois salles d'exposition temporaire et deux niveaux, le parcours présente plus de 200 œuvres liées aux aventures du roi et de ses chevaliers. De nombreux documents historiques et iconographiques (manuscrits et livres précieux, tableaux, objets d'art, affiches de film...) illustrent le rayonnement culturel des légendes arthuriennes. Parmi eux, figure un trésor conservé par la Bibliothèque de Rennes Métropole : l'un des plus anciens manuscrits enluminés des romans de la Table ronde. Première réalisation conjointe des trois composantes des Champs Libres, le Musée de Bretagne, la Bibliothèque de Rennes Métropole et l'Espace des sciences, l'exposition s'adresse à tous les publics, en particulier aux familles.

Plein tarif : 5 € et réduit : 3 €. Renseignements complémentaires : 02 23 40 66 00 courriel : contact@leschampslibres.fr et site : leschampslibres.fr

La vie associative

AVF Cesson

- Un projet de voyage en Alsace pour le marché de Noël à Strasbourg est prévu du 28 novembre au 1^{er} décembre. Prix : 322 €/personne. Renseignements auprès des hôtesses.
- **Goûter de Noël**, le vendredi 12 décembre à 15h, à la maison des associations. Inscriptions auprès des hôtesses.
- Un projet de **voyage en Alsace** pour le marché de Noël à Strasbourg est prévu du 28 novembre au 1^{er} décembre. Prix : 322 €/personne. Renseignements auprès des hôtesses.

Activités artistiques et manuelles

- Art floral : vendredi 21 à 14h, salle du Pressoir
- Cartonnage: mercredi 27 à 9h, salle n°1
- Cuisine : mardi 18 à 9h30 au Carré Sévigné
- Dentelle aux fuseaux : lundi 17 à 10h, salle 18
- **Point compté** : jeudi 20 à 14h, salle de l'Etournel
- **Scrapbooking**: mardi 18 à 9h, salle 15

Renseignements au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.

Courriel: avfcesson.accueil@9online.fr

Cesson mémoire et patrimoine

Prochaine réunion, le lundi 17 novembre pour la commission « Histoire », au local de la Touche Ablin à 20h30.

ACERAM participe au Téléthon

Une collecte de jouets au profit du téléthon

L'association des assistantes maternelles (ACERAM) de Cesson organise une collecte de jouets, vêtements et livres enfants au profit du Téléthon. Tous les articles peuvent être déposés **à partir du 15 novembre** chez M^{me} Oppein au 60, rue de la Mare Pavée (tél: 02 99 83 38 65). Les articles non vendus seront donnés au "bébés du cœur".





La Passerelle : collecte pour des banques alimentaires

L'association « La passerelle » participera à la collecte nationale des banques alimentaires ; celle- ci aura lieu le dernier week end de novembre les **28 et 29 novembre** devant les 2 centres commerciaux de Cesson et dans la galerie de Carrefour-Cesson.

Banque alimentaire

Collecte, les 28 et 29 novembre

La Banque alimentaire de Rennes organise une collecte d'aliments le vendredi 28 et le samedi 29 novembre aux horaires d'ouverture des centres commerciaux Carrefour, Champion et G20. Elle recherche d'ailleurs des bénévoles pour assurer ces collectes. **Contact : 02 99 83 10 33.**



Cesson vacances nature

Randonnée pédestre du Téléthon, le dimanche 23 novembre. Départ de la Touche Ablin à 9h30 (durée environ 2 heures). Participation : 2 €/pers au profit du Téléthon. Animateur : Alain Thomas au 02 99 83 84 23.

Inscriptions aux séjours à la neige :

- Noël à Crest-Voland au chalet « Les Pieux » pour un séjour adultes et familles. Départ le 26 décembre (en soirée) et retour le 3 janvier (matin). Séjour en pension complète : 355 €/pers (réveillon inclus) *
- Février
 - Séjour enfants (8-11 ans) du 7 au 15 février. Prix tout compris : 610 €.
 - Séjour préados (12-14 ans) du 7 au 15 février. Prix tout compris : 640 €.
 - Séjour préados (12-14 ans) du 14 au 22 février. Prix tout compris : 640 €.
 - Séjours ados (14-17 ans) du 7 au 15 février. Prix tout compris : 640 €.
 - Séjours ados (14-17 ans) du 14 au 22 février. Prix tout compris : 640 €.
 - Séjours adultes et familles : du 7 au 15 février en pension complète : 355 €/pers.*
 et 385 €/pers *. Du 14 au 22 février en pension complète : 355 €/pers*

Renseignements complémentaires au 02 99 83 16 38 ou par courriel : cvn@wanadoo.fr. Site internet : cesson-vacances-nature.asso.fr. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Le vestiaire solidaire

Le vestiaire solidaire est ouvert à tous au 58, cours de La Vilaine

- le mardi de 14h à 17h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures
- le jeudi aux mêmes horaires pour la vente de vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés. Vous y trouverez un rayon "grandes tailles" du 44 au 56" ainsi que des vêtements pour les sports d'hiver.

Les bénéfices des ventes servent à financer des actions de solidarité en France et au Burkina Faso.

Contact au 02 99 83 34 24 ou au 02 99 83 30 37

^{*} compter en plus l'activité ski, le voyage en car et l'adhésion CVN de 18 €/famille.

GPE Cesson-Sévigné

Les élections des parents d'élèves ont mobilisé plus de 51% des parents en primaire et 28% dans le secondaire (collège et lycée).

- Elections au Conseil d'école maternelle Bourgchevreuil : 316 inscrits ; 169 votants; 7 sièges à pourvoir. Le GPE obtient 115 voix soit 5 représentantes qui sont Karine Liguet ; Isabelle Cousin ; Sabine Laurensot ; Isabelle Ribière et Laurence Vigilant
- Elections au Conseil d'école élémentaire Bourgchevreuil : 485 inscrits; 248 votants; 12 sièges à pourvoir. **Le GPE obtient** 172 voix soit 8 représentants qui sont Marie-Josée Moubèche; Laure Quatreboeufs ; Dominique Ledoux ; Cécile Nisseron; Philippe Baudais ; Cyril Martin ; Bernard Klein et Sylvie Jegaden.
- Elections au Conseil d'Administration du Collège Bourgchevreuil : 1357 inscrits;
 372 votants ; 7 sièges à pourvoir. Le GPE obtient 134 voix soit 3 représentants qui sont Catherine Chauvin, Maryline Yvenat et Luc Petit.
- Elections au Conseil d'Administration du Lycée Sévigné : 2137 inscrits; 615 votants;
 5 sièges à pourvoir. Le GPE obtient 168 voix soit 1 représentante : Jennifer HACKETT

Merci pour votre participation et votre soutien.

Pour tout renseignement, contactez nous:

- Ecoles primaires Bourgchevreuil: Karine Liguet 02 23 45 11 62 ou Laure QUATREBOEUFS: 02 99 83 86 73
- Collège Bourgchevreuil : Catherine CHAUVIN 02 23 45 69 59 email : catherine2206@free.fr
- Lycée Sévigné: Jennifer HACKETT 02 99 00 16 28 ou Valérie VENNENY 02 99 83 29 40

Adresse e-mail: gpe.cesson-sevigne@orange.fr
Site internet: http://gpe-cesson.com

Amicale des retraités

Sortie : repas tête de veau jeudi 27 novembre. Inscriptions avant le 20 novembre auprès des délégués ou au siège de l'Amicale. Départ des cars place Sévigné à 12h.

Repas de fin d'année : tous les adhérents à jour de leur cotisation 2009 sont invités au repas de fin d'année mercredi 17 décembre 2008 à 12h au restaurant scolaire de Bourgchevreuil. Inscriptions auprès des délégués ou au siège de l'Amicale avant le 9 décembre 2008 (dernier délai).

Les cartes d'adhésions 2009 sont en vente (10 €) jusqu'au 25 novembre auprès des délégués de quartier ainsi qu'au siège de l'Amicale les mardis de 14h30 à 17h.

Cesson retraite active

- Activité marche en novembre. Groupe A: mercredi 19: forêt, lundi 17: les Longs Champs, lundi 24: grande randonnée à Feins et Dingé avec départ à 8h30 et mercredi 26: Saint-Grégoire. Groupe B: mercredi 19: Cesson, lundi 17: parc des Bois, lundi 24: Saint-Grégoire et mercredi 26: forêt. Groupe C: marche d'une heure, à partir de 9h30, tous les jeudis.
- Activité chants de marins : répétition les jeudis 20 novembre et 4 décembre dans la salle et aux heures habituelles.
- Danse country, le vendredi 21 novembre à 16h30, salle annexe du Cosec.
- Activités « découverte » avec, le 11 décembre, journée opérette à St-Malo. Prix : 70 €/personne.

Université du temps libre

Prochaines conférences à 14h30, dans l'auditorium du centre culturel :

- Le mardi 18 novembre sur « La vie de la seiche dans le secteur Bretagne Sud », par Jacques Daguzan.
- Le mardi 25 novembre sur « Victor Hugo, romancier », par M. Macaux II faut être adhérent pour assister à ces conférences.

Bourse puériculture, vêtements enfants et jouets, le 30 novembre



L'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné organise sa traditionnelle bourse aux jouets avec, comme nouveautés, les articles de puériculture ainsi que les vêtements enfants (du 1er âge jusqu'à 12 ans). Cette manifestation, ouverte uniquement aux particuliers, aura lieu le dimanche 30 novembre dans la halle des sports du lycée Sévigné, de 9h à 17h.

Le tarif de l'emplacement est de 8 € la table (fournie) de 2 mètres. Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil général de la mairie.

Renseignements complémentaires au 06 06 99 97 41 ou au 06 30 53 69 20 et par courriel : <u>upcc@ville-cesson-sevigne.fr</u>

Cesson Art et Poésie

Expositions au Manoir de Bourgchevreuil

Samedi 15 et dimanche 16 novembre : Jannick Cocheril

Samedi 22 et dimanche 23 novembre : Nicole Dutriaux, Françoise Toujas et Gilbert Guillou

Samedi 29 et dimanche 30 : Josiane Thomas

Informations: 02 99 83 85 29 - 06 80 54 46 73

Gymnastique volontaire

Le cours « Récréa-Gym » du mercredi de 15h45 à 16h45 est désormais ouvert aux enfants ayant **4 ans révolus**. Il est encore temps de s'inscrire. **Renseignements et inscriptions au 02 99 83 83 10 ou au 02 99 83 39 60.**

UCA

Loto de l'UCA

L'association vous invite à participer à son loto le dimanche 16 novembre à 14h au Carré-Sévigné. Un service de restauration sera assuré sur place. On yous attends nombreux !

Jeux concours en partenariat avec l'OCC Handball

L'UCA et l'OCC Handball s'associent pour vous offrir à chaque journée de championnat à domicile 2x2 places pour assister au match. Connectez-vous, dès maintenant, sur le site de l'UCA:

www.uca-cesson.com, rubrique "jeux concours", pour déposer votre bulletin de participation.

Animations de Noël

Tous les adhérents de l'UCA vous offriront, durant la période de Noël, la possibilité de remporter 1 bouteille de champagne (soit 120 bouteilles à gagner) pour bien célébrer les fêtes! La date du jeux vous sera indiquée dans le prochain CIM.



Football

Planning des rencontres de la quinzaine de novembre

- **Samedi 22 et Dimanche 23 :** Tour de Coupe pour les équipes Jeunes et Séniors 1 seule rencontre connue à ce jour : 13 Ans « A » contre A.S. Vitré le Samedi 22 à 15h30 à Dézerseul
- Vendredi 28, à 21h, Stade de La Valette : Vétérans contre U.S. Liffré
- Samedi 29:

Stade Dézerseul, à 15h30 : 15 Ans « A » contre Stade Rennais Stade de La Valette, à 15h30 : 18 Ans « B » contre Argentré

Stade d'Honneur, à 19h, Championnat DH : Séniors « Ā » contre Plouvorn Dimanche 30, à 15h : Stade de La Valette : Séniors « D » contre C.S. Servon

Soirée Dirigeants, éducateurs, bénévoles et arbitres du club

Toutes les personnes inscrites pour participer à cette soirée sont attendues à la Maison des Associations à partir de 19h.

Escalade

Les inscriptions ne sont pas closes, venez nous rejoindre afin de pratiquer l'escalade dans la bonne humeur. Lieu d'entraînement : halle des sports près du lycée Sévigné. Contact : Alain Gendron au 06 83 30 43 07. Courriel : occescalade@club.ffme. Tarifs 2008-2009 :

- 1^{er} adhérent d'une famille 115 € (18 ans et +) et 110 € (- de 18 ans) ;
- 2^{ème} adhérent de la même famille 95 € (18 ans et +) et 90 € (- de 18 ans) ;
- 3^{ème} adhérent de la même famille 85 € (18 ans et +) et 80 € (- de 18 ans) ;
- 4^{ème} adhérent de la même famille 60 € (18 ans et + et de 18 ans).

Horaires d'entraînement : le lundi de 20h à 22h, le mercredi de 17h30 à 19h ou de 19h à 21h et le vendredi de 20h à 22h.

Handball

- L'équipe de D2 jouera contre Aix-en-Provence, le vendredi 21 novembre à 20h15 puis contre Saint-Cyr Tourraine, le vendredi 5 décembre à 20h45 au Palais des sports.
- L'équipe de N3 jouera contre Sainte-Luce sur Loire, le samedi 22 novembre puis contre l'équipe CPB Rennes, le samedi 6 décembre, à domicile.



Randonnées

Marchez à la découverte de la flore, de la faune et du patrimoine breton. Tous les dimanches (sauf intempéries majeures), le club propose deux randonnées détente (matinée ou après-midi). La cotisation annuelle est de 25 € (licence FFRP comprise). Contacts : Thierry Morvan au 06 84 16 15 60 et Dominique Nicolleau au 06 83 32 48 75.

- **Dimanche 16 novembre,** le matin : circuit de 9 km « La levée » à Saint-Senoux. L'après-midi, circuit de 9 km « L'étang du Boulet » à Feins.
- **Dimanche 23 novembre :** journée champignons (prévoir le pique-nique) en mi-forêt avec tri et dégustation de la cueillette en fin d'après-midi.
- **Dimanche 30 novembre,** le matin : circuit de 10 km « La Roche » à Bréal-sous-Monfort. L'après-midi, circuit de 8,5 km « Le château du Gué » à Servon-sur-Vilaine. Départ des randonnées le matin à 8h30, l'après-midi à 13h45 et pour la journée à 9h, du siège de l'OCC.

Volley-Ball

Le Groupe LAUNAY est partenaire principal du Club depuis maintenant 4 saisons sportives. Les équipes fanions (N3 masculine et Prérégionale féminine) portent ses couleurs.

Les objectifs de la saison pour ces 2 équipes :

- pour l'équipe Nationale 3 masculine : terminer dans le haut du classement de sa poule en continuant à intégrer de plus en plus de jeunes dans le groupe (objectif atteint la saison dernière),
- pour l'équipe Prérégionale féminine : accéder au niveau Régional, après une saison 2007-2008 sans faute : accession en une saison au niveau Prérégional, et victorieuse de la Coupe du Conseil Général.

L'OCC Volley Ball compte à ce jour environ **120 licenciés** répartis au sein d'une douzaine d'équipes. Les effectifs sont stables, mais il reste encore des places dans presque toutes les catégories, et les inscriptions sont encore possibles.

Le Club sera cette année candidat à l'organisation d'**une grande compétition nationale** : la poule finale de la Coupe de France Cadettes qui réunira les 8 meilleures équipes françaises.

Le programme : Dimanche 23

- La Nationale 3 Masculine reçoit Tours à 15h au Palais des Sports (entrée libre)

Samedi 29

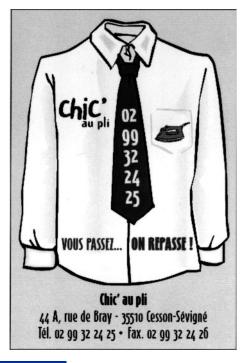
- Les Espoirs Masculins reçoivent Le Pertre à 15h, Salle Beausoleil
- La Régionale Masculine reçoit Janzé à 18h, salle Beausoleil
- La Pré Régionale Féminine reçoit Janzé / Corps Nuds à 19h, salle Annexe du Palais des Sports
- La Nationale 3 Masculine reçoit Angers à 20h30, salle Beausoleil

Tir à l'arc

Après la médaille de bronze en arc olympique de l'équipe féminine, première médaille olympique depuis Barcelone en 1992, des vocations de tireur à l'arc se sont révélées cette année avec 25 % d'inscriptions supplémentaires au club des Archers de Sévigné. La nouvelle saison sportive est maintenant commencée et les 75 archers de l'OCC tir à l'arc sont dans les préparatifs du concours de la saison d'hiver en intérieur. Nous pouvons déjà féliciter Pierre Cheval, 1er en classe découverte au concours de tir 3 D de Guichen, le 5 octobre.



Concours en salle, qualificatif pour les championnats de Bretagne et de France 2009 de tir en salle, le samedi 22 novembre de 14h30 (début des tirs) à 21h30 et le dimanche 23 novembre, de 9h (début des tirs) à 16h30, à la salle Beausoleil. 180 archers de tout l'Ouest de la France sont attendus. Ces archers de tous âges se retrouveront sur le même pas de tir. Les trophées du Challenge par équipe de Cesson seront remis en jeu : Rennes détenant celui en arc classique, Thorigné et Acigné celui en arc à poulies et Saint-Aubin du Cormier le trophée jeunes. L'entrée est ouverte au public. Restauration sur place.





Petites annonces

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.cesson-sevigne.eu

Offres d'emploi

■ Cherche personne pour aller chercher petite fille de 17 mois, à 11h45 chez assistante maternelle et aller chercher sa sœur à l'école Beausoleil, jusqu'à 18h environ les lundi, mardi, jeudi, vendredi et les garder le mercredi toute la journée.

Tél. 06 21 20 04 25

■ Cherche personne pour garder 2 fillettes, les récupérer à l'école les mardis, jeudis et vendredis. Véhicule indispensable.

Tél. 06 06 64 59 54

Cherche femme de ménage expérimentée, deux matinéees par semaine.

Tél. 02 99 83 27 20

Crêperie cherche personne à temps partiel du mercredi matin au vendredi midi pour service en salle et plonge.

Tél. 02 99 83 30 82

Demandes d'emploi

- Jeune fille sérieuse de 19 ans propose de garder vos enfants le week-end et pendant les vacances. Tél. 06 74 18 39 60
- Jeune fille sérieuse, majeure et expérimentée, propose de garder

vos enfants durant les vacances scolaires et les week-ends.

Tél. 06 76 10 36 33

- Jeune fille majeure, sérieuse et en BTS, propose de garder vos enfants pendant les vacances solaires et les week-ends. Tél. 06 71 49 47 65
- Jeune fille sérieuse possédant le permis et ayant de l'expérience en baby-sitting ropose de garder vos enfants les soirs de semaine, le week-end et les vacances scolaires.

Tél. 06 35 21 40 78

- Femme de ménage expérimentée cherche 2h de ménage, secteur la Monniais chez particulier. Chèque emploi service. Tél. 06 37 05 70 42
- Femme de ménage expérimentée propose 2h et 3h de ménage chez particulier. Autre disponibilité le jeudi après-midi entier. Chèque emploi service.

Tél. 06 37 05 70 42

■ Etudiant en 1^{re} année à Supélec ayant suivi une filière PSI en classes préparatoires (physique et sciences de l'ingénieur), propose des cours particuliers jusqu'à BAC+2, toutes matières scientifiques. La 1^{re} heure est offerte pour la prise

de contact. A partir de 10 €. Disponible surtout le soir. Tél. 06 32 41 68 96

- Etudiant en 1^{re} année d'école d'ingénieur à Supélec cherche à donner des cours de maths ou physique jusqu'au niveau terminale. Disponible le lundi après-midi, le jeudi ou le vendredi après-midi. Tél. 06 *77* 82 11 82
- Donne cours de harpe à votre domicile en soirée ou le samedi pour tous niveaux (adultes et enfants, débutants et confirmés). Tél. 02 23 45 13 49
- Prof donne cours de maths physique chimie internet de CP à maths spe.

Tél. 06 68 64 64 09

Divers

Cherche justaucorps MEP 163 E Parme pour cours COB 3, Taille 10 ou 12 ans.

Tél. 02 99 23 19 44 (après 18 h)

Perdu (alentours rue de la Chalotais) chat gris et blanc, longiligne, yeux bleux, numéro tatouage : SJR241 répondant au nom de Gabin.

Tél. 02 99 60 67 53

DEPANNAGES ELECTROMENAGERS

Ð **97 75**



29, rue de Bray CESSON-SÉVIGNÉ



PARTAGEONS PLUS

Volvo. for life



GAMME DRIVE PACK BUSINESS. POUR 1€ DE PLUS*, PROFITEZ DU SURÉQUIPEMENT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT.

Cumulez tous les avantages pour votre entreprise : TVS réduite, bonus écologique, peinture métallisée, radar de recul et kit mains libres Bluetooth*. Disponibles sur les versions Feeling 1.6D des VOLVO C30, S40 et V50.





DEFRANCE AUTOMOBILES

02 99 22 75 80 - Rond Point de Bray - 35 CESSON SÉVIGNÉ www.volvo-rennes.com

* Offre réservée aux professionnels hors professions libérales et tax s. Offre disponible jusqu'au 31 décembre 2008 sur les versions Feeling des VOLVO C30, S40 et V50. Selon modèles et motorisations, consommet on cycle mixte (l/km) : 4,4/4,5, CO₂ rejeté (g/km) : 115/118.